



CHAMPIONNATS ARABES 2024
25 MÉDAILLES
POUR L'ALGÉRIE,
DONT 4 EN OR

P.16



ASSURANCE AUTOMOBILE
HAUSSE DES PRIMES
DE LA RC EN 2025

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 30 DÉCEMBRE 2024 // N°980 // PRIX 20 DA

UN AVION PREND FEU À L'ATERRISSAGE

LA PIRE
CATASTROPHE
AÉRIENNE EN CORÉE
DU SUD

P.11



ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'ALGÉRIE VEUT
DÉVELOPPER
L'EXPLOITATION
DU LITHIUM

P.6



FORUM ISLAMIQUE DES ORGANISMES
D'ACCREDITATION HALAL (IFHAB)

ALGERAC EN EST
DEVENU MEMBRE

P.7



32^e FOIRE DE LA PRODUCTION
ALGÉRIENNE

L'ÉVÉNEMENT A ÉTÉ
UN SUCCÈS SUR TOUTE
LA LIGNE

P.7



LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE S'ADRESSE À LA NATION

UN DISCOURS DE CARACTÈRE ET DE CONVICTION

- *Améliorer encore plus le pouvoir d'achat*
- *Poursuivre la consolidation des acquis réalisés*
- *Continuer à lutter contre la corruption*
- *Diversifier davantage l'économie*
- *Éradiquer l'habitat précaire à l'échelle nationale*

Lire en page 3



AU MAROC

LA RÉPRESSION DES DÉFENSEURS DE LA PALESTINE SUSCITE UNE INDIGNATION GÉNÉRALISÉE

Ces répressions s'inscrivent dans un contexte de tensions accrues depuis la signature, en décembre 2020, des accords de normalisation entre le Maroc et Israël. Depuis, les manifestations en faveur de la Palestine, souvent organisées par le Front, sont régulièrement interdites et réprimées.

P.4



ÉDUCATION NATIONALE

Une année riche en nouveautés.

Le secteur de l'éducation a été marqué en 2024 par une série de mesures significatives. En ce qui concerne le budget, le secteur a été doté d'un montant estimé à 1 489 milliards 829 millions 962 mille dinars algériens, ce qui représente une hausse de 21,70 % par rapport à l'année 2023.

Boualem B.

Différentes mesures ont été prises pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs, notamment l'adoption récente du statut particulier des fonctionnaires de l'Éducation nationale qui va entraîner des augmentations salariales importantes et une diminution de l'âge de départ à la retraite. Outre l'amélioration du budget du secteur et la révision du statut du travailleur de l'éducation, différentes nouveautés ont été introduites dans le secteur cette année. Parmi ces nouveautés, on peut citer la réduction des programmes pour les classes de première et deuxième années primaires, la suppression du rattrapage et le lancement des inscriptions scolaires en ligne via l'espace dédié aux parents, ainsi que le retrait des certificats de scolarité en ligne. En outre, des mesures ont été prises afin de réduire le poids des cartables, il s'agit notamment du lancement des manuels numériques et de la dotation des écoles primaires en tablettes numériques. L'enseignement de l'anglais en 5^e année a également été généralisé, tout comme l'introduction d'une filière des arts dans l'enseignement secondaire. Au premier palier, le nombre de matières a diminué tout en conservant celles liées à l'identité nationale, et l'enseignement préparatoire a été généralisé pour atteindre un taux de 100%. Des mesures ont égale-



ment été prises pour équiper les écoles primaires d'infrastructures sportives et de fournitures pour l'éducation physique, avec la mise en place d'une direction générale du Sport scolaire au sein de l'administration centrale, chargée de repérer les talents sportifs dans tout le pays. Quant à l'enseignement secondaire, la première nomination de 292 enseignants pour sourds-muets depuis l'indépendance constitue une avancée significative dans le secteur. Le développement de nouvelles

applications et la digitalisation de différents processus éducatifs se poursuivent, comme l'inscription des élèves de première année primaire et la mise en place d'une plateforme en ligne appelée « Espace des enseignants ». On a également instauré un système de demande de transfert numérique et des outils de suivi de l'absentéisme des élèves. Les élèves exclus ou contraints de redoubler leur année scolaire ont également bénéficié des nouvelles mesures de l'année 2024, car de nom-

breux d'entre eux ont pu reprendre leurs classes. Le sport scolaire a repris son essor depuis l'instruction donnée par le président de la République en 2004, avec un championnat national des sports collectifs prévu pour être lancé en janvier 2025. Il y a lieu également de souligner la mise en place d'un nouveau cahier des charges pour les établissements scolaires privés afin de favoriser un meilleur fonctionnement et une meilleure adéquation avec les programmes nationaux. En

2024, l'Olympiade algérienne des mathématiques a également été lancée, une première depuis l'indépendance, dans le cadre d'une initiative visant à accroître la participation de l'Algérie aux Olympiades internationales de mathématiques. Il convient de souligner que, lors de la 4^e édition des Olympiades arabes de mathématiques à Doha, l'Algérie a remporté la deuxième place avec 83 élèves participant du 10 au 14 novembre dernier.

B. B.

Une année 2024 sous la loupe

Aïda Mouni

L'année 2024 restera gravée dans les annales du système éducatif algérien, mêlant réformes ambitieuses, bilans contrastés et défis structurels. Avec 11709830 élèves inscrits dans 29415 établissements, encadrés par 1019509 personnels éducatifs et administratifs, le secteur de l'éducation confirme son statut de priorité nationale. Mais les chiffres seuls ne suffisent pas à masquer les profondes lacunes qui continuent de miner son efficacité. Face à une démographie scolaire galopante, l'État a inauguré 604 nouveaux établissements en 2024 : 354 écoles primaires, 162 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 88 lycées. Une réponse évidente pour désengorger les salles de classe, souvent surchargées. Cependant, ces efforts sont parfois perçus comme insuffisants dans les zones

rurales, où l'accès à une éducation de qualité reste inégal. Le brevet d'enseignement moyen (BEM) a enregistré un taux de réussite de 71,95 %, un score jugé encourageant. En revanche, le baccalauréat a laissé un goût amer avec un taux de réussite de 58,28 %, en baisse par rapport à l'année précédente. Ce contraste pose des questions sur l'efficacité des méthodes pédagogiques, la pertinence des programmes et la préparation des élèves face à ces épreuves décisives. Le rapport annuel 2024 de la Cour des comptes a mis en lumière des dysfonctionnements persistants dans la gestion pédagogique et administrative. Malgré un budget conséquent alloué au secteur, le système éducatif peine à atteindre les normes internationales. Parmi les failles relevées, une organisation déficiente du temps scolaire, l'objectif de 32 semaines par an n'est que rare-

ment atteint, et les volumes horaires des matières fondamentales, comme les mathématiques, restent insuffisants par rapport à des pays voisins comme la Tunisie ou le Maroc. Le phénomène des cours particuliers, toujours en hausse, témoigne d'une perte de confiance des parents envers l'école publique. Une enquête récente révèle que plus de 60 % des élèves en année d'examen s'y inscrirent, exacerbant les inégalités sociales et posant des questions sur l'équité du système éducatif. Conscient des limites, le ministère de l'éducation nationale a intensifié ses réformes en 2024. Parmi les mesures phares :

- L'intégration progressive des technologies numériques dans l'enseignement, visant à moderniser les pratiques pédagogiques et à préparer la transition vers l'école numérique.
- Le renforcement de la formation conti-

nue des enseignants pour adapter leurs compétences aux nouvelles approches pédagogiques.

-Une attention accrue portée à l'éducation physique dès le primaire, avec l'augmentation du volume horaire et le recrutement d'inspecteurs spécialisés. Le ministre de l'éducation nationale a salué la réussite de la rentrée scolaire 2024 - 2025, soulignant que ces avancées sont le fruit d'une collaboration étroite entre l'État et les acteurs du secteur.

L'ÉQUITÉ ET LA QUALITÉ POUR TOUS

Les recommandations de la Cour des comptes appellent donc à une refonte en profondeur. Elles insistent sur une meilleure gouvernance, une gestion rigoureuse des ressources et une professionnalisation accrue du personnel éducatif.

Ces orientations s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique sectoriel 2021-2024, qui vise à garantir une éducation gratuite, équitable et de qualité pour tous d'ici 2030, en conformité avec les objectifs de développement durable (ODD). L'année 2024 aura donc été celle des contrastes, une volonté politique affirmée et des avancées structurelles notables, mais aussi des écueils récurrents et des inégalités sociales grandissantes. Alors que l'Algérie entame un nouveau chapitre, le défi sera de transformer les promesses en résultats tangibles pour des millions d'élèves.

A. M.

Un portail national de compétences bientôt mis en place

L'Algérie veut mobiliser les compétences nationales à l'étranger, avec la mise en place d'un portail numérique dédié. Annoncé par Sofiane Chaïb, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, ce projet ambitieux vise à établir une connexion directe entre les scientifiques, experts et chercheurs algériens établis à l'international, et les institutions locales telles que les universités, entreprises et

centres de recherche. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement, qui souhaite exploiter pleinement le potentiel de la diaspora algérienne, avec des objectifs à atteindre : mise en relation des compétences algériennes de la diaspora avec les universités, les entreprises et les centres de recherche en Algérie, dans une démarche de collaboration productive ; renforcement des synergies entre les institutions locales et les Algériens établis à l'étranger.

Il est également question de faciliter le transfert de connaissances et de technologies, de faire participer les experts algériens à l'étranger au développement socio-économique national, en intégrant leur expertise dans des projets touchant aux secteurs clés comme les énergies renouvelables, et en maximisant l'apport de la diaspora sur une large gamme de projets nationaux. Ce portail permettra également de soutenir les secteurs économiques et scientifiques en Algérie.

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE S'ADRESSE À LA NATION

Un discours de caractère et de conviction

C'est un discours de caractère, de conviction et d'engagement envers la nation toute entière qu'a donné hier au palais des Nations le président Abdelmadjid Tebboune, devant les deux chambres du Parlement réunies.

Merouane Korso

Un discours sur l'état de la nation fort à propos par rapport aux défis multiples, tant internes qu'externes que se doit d'affronter l'Algérie pour mener à bon port le programme économique et politique du second quinquennat. C'est donc muni de cette conviction ferme et apaisée en même temps que le président de la république, honorant ses engagements de faire chaque fin d'année le point sur l'état de la Nation, qu'il a sérié les grands axes de son programme politique, économique, socio-culturel et diplomatique. Moment forts, solennels donc hier devant les représentants du peuple, réunis pour un discours du président Tebboune sur l'état de la Nation, et les grands axes de son second mandat présidentiel. Devant donc les membres des deux chambres du parlement et les hauts cadres de la nation, il s'est exprimé avec franchise, indiquant qu'il s'honorait de s'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement. "Je suis très heureux de me retrouver aujourd'hui parmi vous en cette auguste assemblée parlementaire pour m'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement, partant de la volonté politique sur laquelle repose notre nouvelle approche de gestion de la chose publique". "Cette tradition institutionnelle illustre la place du pouvoir législatif et le rôle du Parlement", dont les membres "vivent la situation de près dans les wilayas et portent les espoirs et les préoccupations des citoyennes et des citoyens", a ajouté le président de la République. Après avoir rappelé que cette rencontre intervient au cours des premiers mois de son



second mandat présidentiel, le président de la République a réaffirmé sa détermination à "poursuivre la consolidation des acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens et améliorer leur cadre de vie" et à "mettre en œuvre les programmes destinés au développement socioéconomique durable". "Ce mandat verra également le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé lors de mon discours d'investiture (prestation de serment) le 17 septembre dernier", a poursuivi le président de la République. "L'Algérie d'aujourd'hui continue d'avancer à pas sûrs", "l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier", a soutenu le président de la République. Sur les efforts de lutte contre la gabegie et la corruption, le président de la république a affirmé par ailleurs que "nous avons opéré des changements dans le domaine de la justice afin de rétablir la confiance des citoyens en l'Etat, de consacrer le principe de séparation entre argent et politique et de lutter contre la corruption", avant d'annoncer "la révision prochaine des lois sur les collectivités locales pour rebâtir l'Etat de droit et la démocratie véritable". Lors de son discours d'ouverture de la rencontre gouvernement-walis, il avait, rappelé-t-on, déjà indiqué qu'il y aura prochainement une réforme en profondeur des codes de wilaya et de la commune. Il a, d'autre part, réaffirmé sa détermination à poursuivre la consolidation des

acquis réalisés pour préserver la dignité des citoyens et améliorer leur cadre de vie. Sur le plan politique, il a expliqué que le dialogue national prévu conformément à (ses) engagements sera à la hauteur des enjeux internes et renforcera les droits fondamentaux. "La prochaine étape verra le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé, et qui sera à la hauteur des enjeux internes", a-t-il assuré, avant de relever que ce dialogue national soit "profond et inclusif et non purement discursif". Il est convaincu ainsi que ce dialogue politique "renforcera les droits fondamentaux à travers les lois consacrées par la Constitution et la loi organique relative aux partis politiques et aux associations". "J'ai promis à la classe politique d'ouvrir un dialogue pour renforcer le front intérieur et cela se fera de manière organisée", a-t-il expliqué. Sur le front économique et financier, le président de la République a indiqué que "le nouveau modèle économique commence à porter ses fruits selon les statistiques positives de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des autres institutions internationales." "Le développement économique, a-t-il dit, se réalise à travers un nouveau modèle de développement fondé sur la diversification de l'économie et la libération de l'initiative", une performance économique enregistrée par l'Algérie, a-t-il estimé, qui "repose sur les petites et moyennes entreprises et les

start-up". Sur le front de la contribution de la diaspora et la communauté algérienne établie à l'étranger à l'effort de développement économique national, le président Tebboune les a appelés à s'investir franchement et massivement dans cette dialectique, les assurant du soutien de l'état. "J'invite les Algériens établis à l'étranger à investir dans leur pays", a-t-il appelé, avant de lancer : "Investissez dans votre pays et combattez ceux qui le combattent, la loi sur l'investissement ne changera pas avant dix ans". Mettant l'accent sur la bonne santé de l'économie nationale comme cela est attesté par les différents rapports des institutions financières mondiales, il a expliqué ces indicateurs "montrent que nous sommes en bonne voie pour rejoindre, d'ici quelques mois, les pays émergents".

IL FAUT PRÉSERVER LA DIGNITÉ DE NOS AÎEUX MARTYRS ET MOUDJAHDINES

Sur le rôle par ailleurs des jeunes et leur contribution au développement économique et social du pays, le président Abdelmadjid Tebboune a souligné qu'"ils (les jeunes) ont su relever le défi à travers les start-up". Ils se sont orientés vers la production au profit de leur pays dans plusieurs domaines, a-t-il poursuivi, avant de faire remarquer que "nos jeunes représentent une nouvelle génération intègre qui a les mains propres", soulignant "la

volonté de l'Algérie de respecter la légitimité internationale et son indépendance économique. Sur le plan diplomatique, le président Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la position immuable de l'Algérie dans son soutien indéfectible aux causes palestinienne et sahraouie. "Nous continuerons à soutenir le peuple palestinien dans sa lutte pour obtenir ses droits", et "nous sommes avec la Palestine et avec tous les peuples opprimés dans le monde", a-t-il lancé, avant de souligner que "depuis que l'Algérie est devenue membre non permanent du Conseil Sécurité des Nations Unies, elle s'est franchement engagée dans une bataille pour la cause palestinienne." "L'Algérie n'abandonnera pas la Palestine tant qu'elle n'aura pas obtenu son indépendance et que sa capitale ne sera pas Al-Quds Al-Sharif", a-t-il affirmé, avant de rappeler que la position ferme de l'Algérie sur la question du Sahara occidental occupé, estimant que "cette position ne changera pas aujourd'hui ni dans le futur..." "Les Sahraouis ont le droit à l'autodétermination", a martelé le président Tebboune, tout en faisant remarquer que cette position (de l'Algérie sur la question sahraouie) "n'exprime pas de haine contre une quelconque partie ou état." "C'est une question de décolonisation et le dossier est au niveau du comité de décolonisation des Nations-Unies", a-t-il expliqué, avant d'asséner à certains milieux internationaux qui ont complexifié ce dernier dossier de décolonisation en Afrique : "L'idée d'autonomie est une idée française et non... marocaine, et nous en sommes conscients depuis des décennies". Enfin, dernier volet, et non moins important de son discours à la Nation, celui de la Mémoire nationale relative aux différentes phases de la résistance nationale face à l'occupant français et la guerre de libération, aux chouhadas et aux martyrs de la guerre d'indépendance. "Je me considère comme un fils de martyr, le fils de Boubaghla, du colonel Amirouche, de Mostefa Ben Boulaid, du colonel Lotfi et de tous les martyrs de l'Algérie... Notre dignité et celle de nos aîeux les moudjahidines et les martyrs nous ne l'abandonneront jamais et il faut la préserver", a insisté le président Tebboune. **M. K.**

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE

Nécessité d'établir une feuille de route

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, hier, à Alger, l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, et.

Présidant les travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS), en sa qualité de président, Faïd a souligné la nécessité de «donner la priorité à l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, en favorisant la synergie et la

coordination entre les secteurs afin d'établir un système statistique intégré». Le développement du système statistique permettra de «prendre des décisions éclairées basées sur des faits étayés par des preuves statistiques» et d'«atteindre plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration de l'efficacité des institutions gouvernementales», a-t-il précisé. Le ministre a également insisté sur l'im-

portance de la diversification et de l'amélioration de la qualité des statistiques produites «en limitant le recours aux statistiques non officielles, notamment s'agissant des statistiques sectorielles qui aident à la planification et à la concrétisation des projets dans les secteurs stratégiques».

Il a, dans ce sens, appelé à «établir un diagnostic précis de l'ensemble du système statistique national en renforçant les ressources humaines et logistiques», à «asseoir la transparence» et à «faciliter

l'accès aux données statistiques via des plateformes numériques à la disposition des citoyens, des chercheurs et des institutions», insistant sur la nécessité d'accélérer la révision du cadre législatif relatif à ce système.

«Le Conseil national de la statistique est l'un des socles du système statistique national dont il garantit la qualité et l'efficacité, en tant qu'instance chargée de planifier et d'organiser les activités statistiques au niveau national», a dit le ministre.

AU MAROC

L'incendie de Kamal Adwan est une condamnation à mort pour les Palestiniens

L'OMS a déclaré l'incendie de l'hôpital Kamal Adwan a conduit à la mise hors service de ce dernier grand établissement de santé du nord de Gaza.

L'organisation a déclaré dans un message sur la plateforme « X » : «Le démantèlement systématique du système de santé à Gaza constitue une condamnation à mort pour des dizaines de milliers de Palestiniens qui ont besoin de soins de santé.»

Elle a souligné que cette agression contre l'hôpital Kamal Adwan «intervient après l'escalade des restrictions imposées à l'accès de l'Organisation mondiale de la santé et de ses partenaires, et les attaques répétées contre ou à proximité de l'établissement depuis plus de deux mois et demi», et qu'elle «détruit tous les efforts de l'organisation pour maintenir le fonctionnement minimum de cet établissement de santé».

L'organisation a expliqué, par ailleurs, que 60 agents de santé et 25 patients dans un état critique, y compris ceux utilisant des ventilateurs, restent à l'hôpital, tandis que les blessés et les patients, dans un état modéré à grave, ont été contraints d'évacuer vers l'hôpital indonésien détruit et non fonctionnel. L'OMS a déclaré qu'elle était profondément préoccupée par leur sécurité et que «cette horreur devait cesser, que les soins de santé devaient être protégés et qu'il devait y avoir un cessez-le-feu».

Par ailleurs, les enfants de Gaza meurent de froid et de faim. En effet, le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a affirmé que «les enfants de Gaza mouraient de froid à cause du froid et du manque d'abri».

Il a ajouté dans un communiqué de presse publié vendredi : «Nous avons besoin d'un cessez-le-feu et d'un approvisionnement immédiat en fournitures nécessaires, y compris les fournitures d'hiver.» Il a souligné que les couvertures et les provisions d'hiver étaient bloquées depuis des mois en attente d'autorisation d'entrer à Gaza.

La répression des défenseurs de la Palestine suscite une indignation généralisée

Les critiques affluent, notamment du mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), qui a fermement dénoncé, dans un communiqué, les pratiques répressives visant les opposants à la normalisation avec l'entité sioniste.



Aïda Mouni

A lors que le Maroc préside actuellement le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, les condamnations de 13 militants critiques de la normalisation avec l'entité sioniste continuent de susciter une vague d'indignation. La sentence prononcée contre ces activistes, 6 mois de prison avec sursis et une amende, met en lumière une contradiction flagrante : comment un État peut-il prétendre défendre les droits humains sur la scène internationale tout en les bafouant sur son propre territoire ?

Les critiques affluent, notamment du mouvement BDS Maroc (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), qui a fermement dénoncé, dans un communiqué, les pratiques répressives visant les opposants à la normalisation avec l'entité sioniste. Pour BDS, ces procès révèlent l'écart grandissant entre les discours officiels du Maroc, qui prétendent soutenir la cause palestinienne, et ses actions, marquées par des alliances militaires avec l'occupant et la répression de ceux qui s'y opposent.

Le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation, qui incarne une large opposition à la politique de rapprochement avec l'entité sioniste, dénonce une stratégie visant à étouffer toute dissidence. Lors d'une

conférence de presse organisée vendredi soir, les membres du Front ont dénoncé une « criminalisation systématique de la solidarité avec le peuple palestinien ». Ces répressions s'inscrivent dans un contexte de tensions accrues depuis la signature, en décembre 2020, des accords de normalisation entre le Maroc et Israël. Depuis, les manifestations en faveur de la Palestine, souvent organisées par le Front, sont régulièrement interdites et réprimées.

LA DOUBLE FACE DES AUTORITÉS MAROCAINES

Pour le Groupe d'action national pour la Palestine, les condamnations des 13 militants symbolisent une atteinte grave aux libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement. « Comment justifier un tel acharnement judiciaire contre les militants anti-normalisation, tandis que les soutiens déclarés à l'entité sioniste jouissent d'une impunité totale ? », s'interroge le groupe dans un commu-

niqué. La présidence marocaine au Conseil des droits de l'homme des Nations unies est également remise en question. « La répression de ses propres citoyens pose un sérieux problème de crédibilité pour un État qui prétend défendre les droits humains au niveau international », a déclaré l'avocat Mohamed El Ghafri.

Malgré les intimidations, les militants refusent de céder. L'avocat et activiste Abou Chitaa Messaïf considère que ces condamnations marquent « un épisode sombre » dans l'histoire récente du pays, mais rappelle que le combat pour la cause palestinienne et contre la normalisation reste intact. Face à une répression croissante, une partie significative de la société marocaine continue de rejeter la normalisation et de réaffirmer son soutien à la Palestine. À leurs yeux, cette lutte transcende les procès et les intimidations, incarnant une aspiration collective à la justice et à la dignité pour le peuple palestinien.

A. M.

LA FAMINE S'EST PROPAGÉE DANS L'ENCLAVE PALESTINIENNE

Plus de 2 millions de Ghazaouis sans accès à la nourriture et sans abris

Le PAM a déclaré que la faim était partout dans la bande de Gaza assiégée, où plus de 2 millions de personnes sont sans accès à la nourriture.

«Malgré tous nos efforts pour fournir une aide vitale, il est impossible de répondre aux besoins de la population dans le contexte actuel d'insécurité et de restrictions», a souligné le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, dans un message sur les réseaux sociaux.

Le PAM a ajouté que «le cessez-le-feu dans la bande de Gaza était attendu depuis longtemps, alors que la vie s'est arrêtée pour plus de deux millions de Palestiniens, sans accès à la nourriture, à l'eau et à un abri».

Les personnes déplacées à Gaza souffrent, poursuit l'organisme onusien,

dans des tentes de fortune, de conditions de vie difficiles dues à la pénurie de produits de première nécessité, de vêtements, de literie et de couvertures, qui s'aggravent avec la saison hivernale. Et d'ajouter : «La famine s'est propagée dans la plupart des régions de la bande de Gaza à la suite du siège imposé par l'occupation (sioniste) en particulier dans le gouvernorat du Nord, suite à l'intensification, depuis début octobre, du génocide et de la famine pour forcer les citoyens à se déplacer vers le Sud».

L'entité sioniste commet un génocide à Gaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 45.484 martyrs et 108.090 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 11 000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de crise humanitaire, sans précédent.

ELLE BRÛLE DES MAISONS

L'armée sioniste mène une incursion au Liban

L'armée libanaise a annoncé une incursion des forces sionistes dans Qantara et Taybeh, dans le district de Marjayoun, au sud du pays, où elles ont incendié plusieurs maisons. «Une patrouille conjointe de l'armée libanaise et de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) s'est rendue sur le site de l'incursion pour suivre la situation en coordination avec le comité des 5 partis chargé de superviser l'accord de cessez-le-feu», a ajouté l'armée libanaise dans un communiqué relayé par des médias. Au 28 décembre,

l'armée sioniste a commis 325 violations du cessez-le-feu au Liban entré en vigueur fin novembre dernier. Depuis le 27 novembre dernier, un cessez-le-feu fragile prévaut au Liban, mettant fin aux bombardements (sionistes) qui ont commencé le 8 octobre 2023, et qui se sont transformés le 23 septembre en une agression à grande échelle. L'agression sioniste contre le Liban a fait 4.061 martyrs et 16.656 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, outre le déplacement d'environ 1.400.000 personnes.

Mâcher un chewing-gum est-il bon pour la santé ?

Mâcher du chewing-gum est, pour certains, un passe-temps voire un coupe-faim, pour d'autres, une manière de se détendre. Mais est-il réellement bon pour la santé ?

Le chewing-gum est un bon substitut face à la nervosité, comme se ronger les ongles ou agiter ses jambes. Le stress est une situation courante de la vie quotidienne et peut toucher tout le monde. Parfois, la gomme à mâcher peut aider à le gérer. En effet, le fait de mâcher du chewing-gum pourrait aider à réduire l'état d'anxiété et la sensation de stress. D'ailleurs, cet effet anti-stress aide de nombreux fumeurs à remplacer la cigarette par un chewing-gum.

D'après l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-dentaire), mâcher augmente la production de salive contenant des substances antibactériennes permettant de lutter contre l'apparition de caries. La salive joue un rôle dans l'élimination des résidus alimentaires et empêche la plaque dentaire de se former. Elle contient également des bicarbonates neutralisant les agressions acides que subit la plaque dentaire. De plus, elle inhibe le développement de molécules soufrées responsables de la mauvaise haleine au niveau de la langue. Malgré ses effets bénéfiques, la gomme à mâcher peut provoquer certains troubles. La mastication diminue la sensation de faim



et donc le phénomène de grignotage. Cependant, une forte consommation de chewing-gum peut être responsable de migraines. Réduire son temps de mastication journalier limiterait ainsi les symptômes de la migraine. La mastication

diminue la sensation de faim et donc le phénomène de grignotage. Cependant, une forte consommation de chewing-gum peut être responsable de migraines. Réduire son temps de mastication journalier limiterait ainsi les symptômes de

la migraine. Ceci s'explique par une grande sollicitation de l'articulation entre la mâchoire et le crâne. Afin de diminuer la douleur d'une migraine ou même la faire disparaître, il faut commencer par arrêter de consommer la gomme à mâcher.

Que faut-il éviter de boire en avion ?



Il est important de bien s'hydrater en avion, car l'air y est très sec. Cependant, certaines boissons sont à éviter, car elles peuvent accentuer la déshydratation ou causer d'autres désagréments. Voici les boissons qu'il vaut mieux éviter en avion, selon Air Journal : Les boissons caféinées : le

café, le thé et les boissons énergisantes ont un effet diurétique, ce qui peut entraîner une déshydratation. De plus, la caféine peut perturber le sommeil, ce qui n'est pas idéal en avion. Les boissons sucrées : les sodas et les jus de fruits contiennent beaucoup de sucre, ce qui peut entraîner

une déshydratation et des problèmes digestifs. L'eau du robinet : L'eau du robinet des avions n'est pas toujours de bonne qualité. Il est donc préférable de boire de l'eau en bouteille.

En résumé, il est préférable de boire de l'eau en bouteille, des jus de légumes ou des tisanes non sucrées en avion. Voici quelques conseils supplémentaires : Buvez régulièrement, même si vous n'avez pas soif. Évitez les boissons glacées, car elles peuvent irriter la gorge. Si vous buvez de l'alcool, faites-le avec modération et accompagnez-le d'eau. En suivant ces conseils, vous passerez un vol plus agréable et arriverez à destination en pleine forme.

Formation sur le contrôle de qualité des réactifs du don de sang

Le Département de virologie de l'Institut Pasteur d'Algérie a organisé, du 22 au 26 décembre 2024, au niveau de son annexe de Sidi-Fredj à Alger, une formation spécialisée sur le contrôle de qualité des réactifs pour la qualification biologique du don de sang, au profit du personnel du laboratoire de l'Agence Nationale du Sang (ANS).

Cette formation porte sur le contrôle de qualité des réactifs de dépistage de la sérologie infectieuse des agents pathogènes transmis par le sang, tels que le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH), les virus des hépatites virales B, C (VHB, VHC) et le Treponema Pallidum (agent de la Syphilis). Comportant un volet théorique et un volet pratique, la formation a été mise en place afin de répondre au besoin spécifique du personnel des laboratoires, engagés dans le domaine de la sécurité transfusionnelle. Elle vise à renforcer les compétences théoriques et techniques pour garantir des pratiques conformes aux normes de qualité recommandées par les organismes internationaux tel que l'Organi-



sation mondiale de la santé (OMS), avec comme objectifs :
- Comprendre les principes fondamentaux du contrôle de qualité des réactifs de dépistage sérologique du don de sang relatifs aux VIH, VHB, VHC et Syphilis ;
- Maîtriser les techniques de contrôle des réactifs au laboratoire ;
- Assurer la fiabilité des réactifs de sérologie infectieuse utilisés dans la sécurité transfusionnelle.

Le CEDR fait découvrir ses plateformes technologiques stratégiques de contrôle

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) fait découvrir, à travers sa page Facebook, ses trois plateformes technologiques stratégiques de contrôle qualité dans le domaine de l'énergie solaire dans deux laboratoires ont déjà eu l'accréditation selon la norme internationale: il s'agit de la plateforme technologique « Étalonnage des pyranomètres » appartenant au CDER : ISO/CEI 17025/ 2017 et de la platefor-

me technologique d'évaluer les qualités techniques et les performances thermiques des chauffe-eaux solaires, appartenant au CDER; ISO/CEI 17025/2017. Quant à la plateforme technologique de test des modules solaires photovoltaïques (PVTTL), elle est en voie d'accréditation. Le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) est un Centre de Recherche, chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les pro-

grammes de recherche et de développement, scientifiques et technologiques, des systèmes énergétiques exploitant l'énergie solaire, éolienne, géothermique et l'énergie de la biomasse. Le CDER en tant que pôle scientifique, participe activement au programme national de recherche et du développement technologique défini par la loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le

développement technologique. Les projets nationaux retenus dans ce programme sont orientés sur des priorités économiques et sociétales pour répondre aux principaux besoins stratégiques de développement économique. Le CDER active depuis sa création dans la mise en œuvre de cette stratégie à travers le déploiement et l'intégration de plusieurs réalisations et projets pilotes au niveau national.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: **L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité**»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

13 blessés dans un accident de la route à Constantine

Treize Personnes Ont Été Blessées Dans Un Accident De La Route Survenu Samedi Soir Sur Le Territoire De La Commune De Constantine, A-T-On Appris Des Services De La Protection Civile.

L'accident qui a eu lieu aux environs de 19h25 sur la route nationale RN27 dans le territoire de la commune de Constantine s'est produit suite à un carambolage entre un bus de transport de voyageurs et 6 autres véhicules engendrant des blessures à 13 personnes âgées entre 7 et 51 ans, lesquelles ont été secourues sur place avant leur évacuation au centre hospitalo-universitaire (CHU), a-t-on indiqué. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

Sonatrach: "participation remarquable" au concours de recrutement de diplômés universitaires

Les épreuves écrites du concours national ouvert pour le recrutement de diplômés des universités, instituts et écoles académiques dans les domaines techniques, organisé par Sonatrach en collaboration avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), ont débuté dimanche, indique un communiqué du Groupe public. Le groupe Sonatrach a fait savoir que ce concours a vu une "participation remarquable" dans les différentes spécialités techniques et que les épreuves, organisées dans le cadre de ce concours, se déroulent par vagues selon un calendrier s'étendant jusqu'au 4 janvier 2025, à travers dix centres d'examen dans les universités des wilayas suivantes: Adrar, Bouira, Laghouat, Tamanrasset, Alger, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Ouargla et Oran. Dans ce sillage, Sonatrach a affirmé son engagement à "réunir toutes les conditions appropriées pour assurer le bon déroulement de ce concours, en renforçant le soutien logistique afin de garantir une organisation fluide des épreuves dans tous les centres". L'organisation de cette opération est supervisée par les équipes de l'Institut algérien du pétrole (IAP) relevant du groupe Sonatrach pour garantir un haut niveau de coordination et d'encadrement, ajoute la même source.

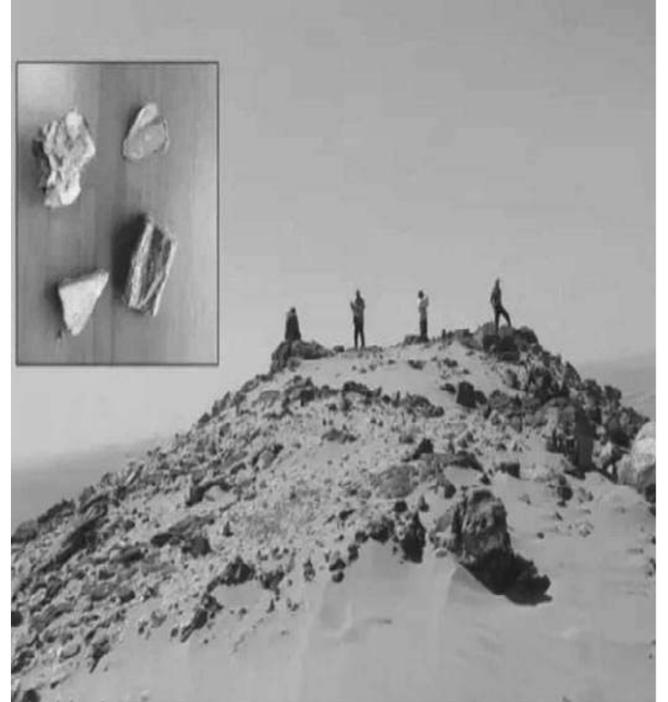
ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie veut développer l'exploitation du lithium

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que l'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale.

Présidant l'ouverture des travaux d'un workshop sur le développement de la filière du lithium, en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ et de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Tafeur, M. Arkab a indiqué qu'il est temps de "se concentrer sur les minerais stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes". Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs généraux des entreprises et organes relevant du secteur, le directeur

général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ainsi que des experts et scientifiques éminents, tels que le Pr. Karim Zaghbi, expert international en production des batteries au lithium, et le Pr. Kamal Youcef Toumi, M. Arkab a insisté sur le fait que le lithium est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une "opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale". Il a ajouté que les premiers indicateurs ont fait ressortir la présence de ce minerai dans certaines régions du Grand Sud du pays, notamment dans le massif du Hoggar.



LE MINISTRE DE LA JUSTICE RENCONTRE LE PRÉSIDENT DU SNM

Les préoccupations des magistrats au menu des discussions

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a reçu, samedi à Alger, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Aoudeche Laidi, ainsi que les membres du bureau exécutif du SNM, en présence de cadres du ministère, a indiqué un communiqué du ministère.

"Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère et

après avoir écouté les préoccupations des magistrats exprimées par le président du SNM, le ministre a passé en revue avec ses invités les moyens d'améliorer leur situation socioprofessionnelle ainsi que les mesures nécessaires visant à lever les obstacles rencontrés", précise le communiqué.

Le ministre de la Justice a réaffirmé "sa pleine disposition à ne ménager

aucun effort et à engager toutes les démarches nécessaires en vue de promouvoir le secteur de la justice et de prendre en charge les préoccupations des magistrats, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), lors de l'ouverture de l'année judiciaire".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'inscription en ligne au concours de doctorat à compter du 2 janvier 2025

Les candidats au concours de doctorat sont invités à remplir leurs formulaires en ligne à compter du 2 janvier 2025, a annoncé dimanche le ministère de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche scientifique dans un communiqué. "Les candidats au concours de doctorat doivent remplir leurs formulaires en ligne uniquement via le lien

<https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>, et ce, à compter du jeudi 2 janvier 2025 à 00:00, sans avoir besoin de télécharger des documents supplémentaires", précise le communiqué.

SÛRETÉ NATIONALE

La DGSN annonce l'ouverture d'un concours pour le recrutement de policiers

La DGSN a annoncé l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement des policiers hommes et femmes au titre de l'année 2024, sur la base d'épreuves. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a précisé dans un communiqué, diffusé hier, les conditions générales d'emploi et les documents requis dans le dossier de candidature. S'agissant des conditions générales d'emploi

dans le Corps de la Sécurité Nationale, le communiqué souligne que le candidat doit avoir la nationalité algérienne d'origine et jouir des droits nationaux et civils.

L'extrait de casier judiciaire ne doit pas contenir de notes contredisant la pratique du travail dans les services de sécurité nationale. Il doit être en situation légale de remplir ses obligations de

service national, ou exempté pour des raisons non médicales.

De plus, le candidat doit mesurer au moins 1,70 m pour les hommes et au moins 1,65 m pour les femmes. L'âge légal du candidat est d'au moins 19 ans et d'au maximum 25 ans à la date du concours. Quant au niveau d'études, le candidat doit avoir un niveau d'enseignement secondaire complet de troisiè-

me niveau. Concernant le dossier de candidature initial, il est disponible via la plateforme numérique de la Direction Générale de la Sûreté Nationale : WWW.ALGERIE.POLICE.DZ

Le dépôt et la réception des dossiers du candidat (A) se feront à compter du 30/12/2024. Et cela sur une durée de 15 jours, soit jusqu'à la fin du processus le 21/01/2025.

DROITS DE L'HOMME

Le CNDH se penche sur le phénomène migratoire

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'étude sur le thème "Phénomène migratoire et droits de l'Homme", en présence de juristes et de représentants de plusieurs instances et organisations nationales.

Présidant l'ouverture de cette journée d'étude, organisée à l'occasion de la

journée internationale des migrants (18 décembre), le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaalani, a affirmé que s'attaquer à ce phénomène "sensible et mondial" requiert une série de mesures garantissant le respect des principes des droits de l'Homme, soulignant l'importance, en la matière, d'une approche inclusive

impliquant, outre les juristes, l'ensemble des acteurs concernés par cette question dans le cadre d'une cellule de réflexion. Lors du débat, la plupart des intervenants ont abordé le phénomène migratoire en Afrique sous l'angle des facteurs socio-économiques et sécuritaires, évoquant les principales causes de son aggravation, notamment ces dernières

années. La problématique du trafic de migrants africains par des réseaux spécialisés dans la traite des êtres humains a également été soulevée lors du débat. A ce propos, les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes juridiques et judiciaires pour faire face à ce type de criminalité sur le continent.

FORUM ISLAMIQUE DES ORGANISMES D'ACCREDITATION HALAL (IFHAB)

ALGERAC en est devenu membre

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC) a participé à la 2^e réunion annuelle de l'assemblée générale du Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB), qui s'est tenue à Mekkah El Moukarrama.

Inès B.

Cet événement de haut niveau a réuni de nombreux organismes nationaux d'accréditation issus des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Parmi les personnalités présentes figuraient le Représentant du Secrétaire Général de l'OCI, du Secrétaire Général de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les pays Islamiques (INMPI), et de la Directrice Générale du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC). Cette réunion a été l'occasion de débattre des défis et des opportunités liées à l'accréditation halal tout en mettant en lumière la nécessité de renforcer l'infrastructure de la qualité halal dans les pays islamiques en réponse à la croissance rapide constatée au niveau mondial du marché halal. "Au programme de la réunion, les présidents des comités de l'IFHAB ont été nommés, notamment, la présidente du comité de Reconnaissance Mutuelle Lana Marashdeh, représentante du Système d'accréditation Jordanien (JAS), le président du comité des médias et des communications Naif Al Obailan, représentant le Centre d'Accréditation Saoudien



(SAAC) et le Président du comité technique Erdem Basdemirci de l'Agence d'Accréditation Halal de la République de Turquie", indique l'ALGERAC. Les participants ont appelé à un travail conjoint pour unifier les normes et réglementer les procédures, garantissant que la confiance

dans les produits halal soit renforcée et que leur portée soit élargie dans les opérations commerciales mondiales. En outre, l'évènement a été également marqué par l'élection du Président de l'organisation IFHAB d. Adel Al Qaid du Centre d'Accréditation Saoudien (SAAC) et de

son Vice-Président Mutaib El Mizani représentant le centre d'accréditation des pays du Golfe (GCC). Lors de cette réunion, ALGERAC a été particulièrement honoré en accédant au statut de membre de l'organisation IFHAB. "Cette adhésion témoigne de l'engagement d'AL-

GERAC à être un acteur clé en apportant son expertise au service d'une vision commune visant à contribuer à la mise en place d'un système transparent d'accréditation des organismes de certification des produits halal à même d'assurer la crédibilité et la confiance dans les produits sur le marché halal", poursuit l'organisme algérien d'accréditation. Cette étape illustre une fois de plus la détermination continue d'ALGERAC à jouer un rôle moteur dans le développement de synergies solides avec les différents partenaires internationaux en vue de contribuer activement à l'établissement d'un cadre global de confiance et de crédibilité du marché. Il convient de noter que le Forum islamique des organismes de certification Halal a été créé à l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite en 2023 pour devenir l'une des institutions affiliées à l'OCI et qui vise à soutenir l'industrie halal à l'échelle mondiale en construisant un système intégré qui suit le rythme des aspirations des marchés internationaux et renforce la position des pays islamiques dans ce secteur vital.

I. B.

32E FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

L'événement a été un succès sur toute la ligne

Le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), Karim Boukadoum, a dressé, ce dimanche, un premier bilan très positif de la Foire de la production algérienne (FPA) clôturée samedi.

Au lendemain de la tombée de rideau de la 32^e édition de la FPA, l'heure est aux premiers bilans. Placée sous le thème « Notre production, pilier de notre souveraineté », cette manifestation économique d'envergure a été marquée par la participation de quelque 600 entreprises et une influence toujours croissante.

« Pour un pré-bilan, ce n'est que positif », a indiqué M. Bou-

kadoum lors de son passage dans l'émission « L'invité du Jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

« Cette édition est très spéciale, avec un slogan et une influence particuliers. Cela reflète l'importance de la production algérienne dans la thématique du développement de l'économie nationale », a-t-il ajouté.

Pour le DG de la SAFEX, la FPA 2024 a été assez exceptionnelle au vu de l'engouement et de la dynamique des opérateurs, de la variété des produits proposés, ainsi que de la ferveur qu'elle a suscitée.

Le « made in Bladi » commence à être ancré dans les habitudes des Algériens, estime l'orateur,

et poursuit « C'est la première étape pour assurer un avenir avec un niveau de sécurité très important ».

Sur sa lancée, l'intervenant assure que l'Algérie est arrivée à un certain niveau de production où la qualité n'est plus à discuter. Il explique que beaucoup d'efforts ont été faits en termes de marketing et de diversification des filières dans bon nombre de secteurs, citant à titre d'exemple : l'agro-industrie, l'électroménager, le cosmétique ou encore le détergent.

« Aujourd'hui, on parle d'une multitude de secteurs, car on peut désormais construire, manger et boire algérien.

Même si on ne peut pas encore s'habiller à 100% algérien, pour le reste, beaucoup de choses peuvent être faites en mode algérien à 100% », a affirmé le premier responsable de la SAFEX avant d'ajouter « Les visiteurs algériens et étrangers, ainsi que les professionnels, ont constaté ce développement et ils y ont profité ». Revenant sur l'importance de la FPA, M. Boukadoum n'a pas manqué de rappeler que ce rendez-vous reste un baromètre très puissant pour l'économie nationale qui permet de faire le débriefing de fin d'année et de tracer les objectifs de l'exercice futur et à moyen terme.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Évaluation du marché national

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, a tenu une série de rencontres avec les représentants de plusieurs entreprises actives dans les domaines de l'importation et de la fabrication de médicaments, lors desquelles il a appelé à se focaliser sur la production de médicaments innovants, conformément aux orientations stratégiques de l'État, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Ces "rencontres fructueuses" s'inscrivant dans le cadre du soutien et du développement du secteur de la production pharmaceutique, ont constitué une "plateforme stratégique" pour évaluer la dynamique du marché national.

Elles ont également permis de mettre en lumière les investissements actuels favorisant l'autosuffisance et ouvrant des perspectives d'exportation vers les marchés régionaux et internationaux, a précisé le communiqué.

Ces réunions ont aussi abordé "les mécanismes d'amélioration du climat d'investissement à travers l'accélération des procédures administratives, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des médicaments et l'organisation des programmes d'importation pour garantir un approvisionnement fluide", ajoute la même source. Dans ce sillage, M. Hadji a invité les opérateurs à tirer parti des avantages et facilitations offertes dans le cadre de la nouvelle loi

sur les investissements, "en se concentrant sur la fabrication de médicaments innovants répondant aux normes internationales, conformément aux orientations stratégiques de l'État et en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité sanitaire et à renforcer les capacités compétitives nationales".

Il a, par là même, réaffirmé l'engagement du ministère à assurer une "prise en charge immédiate et efficace" des préoccupations des opérateurs, en veillant à l'ouverture des canaux de communication durables fondés sur "la transparence et le partenariat constructif", et ce afin d'atteindre les objectifs de

développement fixés pour ce secteur vital. De leur côté, les opérateurs ont salué la vision stratégique du ministère et les efforts déployés pour soutenir le secteur, affirmant leur engagement à développer leurs investissements et à élargir leurs capacités de production conformément aux normes de qualité et d'innovation, précise la source.

Ils ont également exprimé leur volonté de renforcer la coopération mutuelle pour contribuer à l'approvisionnement du marché national et à l'élargissement des perspectives des exportations, consolidant ainsi "la place de l'Algérie en tant que hub régional de premier plan dans l'industrie pharmaceutique", conclut le communiqué.

ILLIZI ET TOUGGOURT

Plusieurs foyers raccordés au réseau énergétique

Plus de 150 foyers du village Fadnoun, dans la wilaya d'Illizi seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, selon les services de la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya. De son côté, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tougourt a élaboré un plan spécial pour l'été 2025 en vue de renforcer le réseau électrique et garantir la continuité du service dans cette wilaya.

Plusieurs opérations de raccordement au réseau d'électricité et de gaz sont initiées dans les régions du sud du pays. L'exemple dans la wilaya d'Illizi où plus de 150 foyers du village Fadnoun, seront raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. C'est ce qu'ont indiqué les services de la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya. Le projet de raccordement au gaz naturel permettra aux habitants de cette localité «d'alléger leurs souffrances en matière d'approvisionnement en gaz butane», utilisé comme énergie de cuisson et de chauffage, a affirmé le Directeur du secteur, Kamal Boukhalkhal. S'agissant du raccordement de la région au réseau d'électricité, ce projet est destiné au profit des populations



des zones d'ombre de la wilaya, dont un réseau de 54,3 kilomètres est en cours de réalisation, à partir de la centrale électrique à turbine à gaz de la zone d'Afdel, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 70%, a-t-il fait savoir. Ces opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, selon la même source. De son côté, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tougourt a élaboré un plan spécial pour l'été 2025 en vue de renforcer le

réseau électrique et garantir la continuité du service, a-t-on appris auprès de cette instance. Doté d'un financement de plus de 150 millions de DA, ce plan prévoit la réalisation de cinq transformateurs électriques de moyenne tension sur un réseau de 9 km et deux départs de moyenne et basse tension, ainsi que la réhabilitation d'un autre départ alimentant un réseau de 3 km, a précisé la chargée de communication de la direction de distribution, Mounia Bada. Ce programme de développement comprend également la rénovation des réseaux dégra-

dés et le renforcement des transformateurs à travers la wilaya, dans le but de réduire les coupures de courant, particulièrement fréquentes durant l'été, en raison de la hausse de la consommation électrique, a-t-elle ajouté. Il vise à améliorer la qualité de l'approvisionnement en énergie électrique et à garantir la continuité du service dans la wilaya, selon la direction de distribution. D'importants moyens ont été mobilisés pour assurer la concrétisation de ces opérations dans les délais impartis, a-t-on encore précisé de même source.

MOSTAGANEM

PLUS DE 350.000 QUINTAUX DE POMMES DE TERRE D'ARRIÈRE-SAISON PRÉVUS

Plus de 350.000 quintaux (qx) de pommes de terre tardives (arrière-saison) ont été récoltés dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué la direction des Services agricoles de la wilaya (DSA). Selon un bilan provisoire du service de l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) de la même direction, la campagne de récolte des pommes de terre tardives, lancée en novembre dernier, a permis à ce jour d'engranger 350.200 quintaux, avec un rendement de 200 quintaux à l'hectare. La superficie récoltée jusqu'à ce jour a atteint 1.751 hectares

sur un total de 2.000 hectares réservés à cette culture tardive (soit 87pc), a-t-on ajouté de même source. Le volume de production prévu par la DSA devra atteindre près de 500.000 qx à la fin de la campagne, a-t-on précisé. L'entrée du produit dans les marchés régionaux et nationaux, au cours des dernières semaines, «a contribué à la baisse des prix de ce produit de consommation courante, les stabilisant à un niveau raisonnable et approprié», a fait observer la même source. Parallèlement, une campagne de plantation de pommes de terre de saison pour la saison

agricole 2024-2025 a été lancée, à la mi-novembre, sur une superficie de 11.000 hectares réservés à la pomme de terre destinée à la consommation et 450 hectares pour la multiplication (production de semences), signale-t-on. Selon le même bilan, 2.605 hectares ont été plantés pour la consommation, soit 23 % de la superficie ciblée, tandis que la plantation de la pomme de terre destinée à la multiplication devra bientôt être entamée. Par ailleurs, il est prévu au cours de cette campagne saisonnière, une récolte de 3.14 millions de

quintaux de pommes de terre de consommation et 112.500 quintaux de semences de pommes de terre pour couvrir la campagne tardive, a-t-on encore signalé. La wilaya de Mostaganem, qui produit annuellement environ 4 millions de quintaux de pommes de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment au cours du deuxième trimestre (de mars à juin), grâce à la campagne dite de saison et celle du quatrième trimestre (d'octobre à décembre), soit la campagne tardive ou de fin de saison, a souligné DSA.

GHARDAÏA

PLUS DE 50 PARTICIPANTS AU CAMP HIVERNAL DE L'ASTRONOMIE

Plus de 50 élèves participent à la 2e édition du camp hivernal thématique dédié à l'astronomie organisé dans la commune de Ghardaïa. Le programmes de cette manifestation scientifique organisée par l'agence nationale des loisirs de la jeunesse durant une semaine comprennent une panoplie d'activités, dont des ateliers, des conférences

scientifiques sur l'astronomie, animées par des spécialistes, a déclaré à l'APS le responsable du camp, Berghaid Abdelkarim. Des travaux scientifiques réalisés par les élèves seront également présentés lors de ce rendez-vous scientifique, dont l'objectif est de valoriser leur créativité et d'initier les participants à l'astronomie,

a-t-il expliqué. Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de Ghardaïa, Hassan Yagoubi, a indiqué «que ce camp hivernal thématique, est une occasion d'échanger des idées et des créativité entre les jeunes issus des wilayas de Tipaza, de Bejaia et de Ghardaïa». Dans le cadre de ce camp de jeunes, des expériences

astronomiques seront réalisées par les participants, ainsi que l'observation des astres et études de découvertes. Il s'agit aussi de mettre en valeur le patrimoine culturel que recèle la wilaya à travers des expositions de l'artisanat traditionnel, en sus des circuits touristiques, selon la même source.

TISSEMSILT 9 RÉSERVOIRS D'EAU, CONSTRUITES EN ZONE FORESTIÈRE

Neuf réservoirs d'eau ont été réalisés à travers les zones forestières de Tissemsilt, selon ce qu'a déclaré le directeur des forêts de la wilaya, Ahmed Ben Sedira. Ben Sedira a expliqué que ce processus, supervisé par la Direction des ressources en eau, comprend au total dix réservoirs dont neuf sont achevés. Le même responsable a souligné que le projet d'achèvement de ces réserves, qui ont une capacité de stockage estimée à 50 mètres cubes chacune, a été financé dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, avec une couverture financière dépassant les 50 millions DA. Cette opération, qui a ciblé les zones forestières de plusieurs communes de Tissemsilt, vise à rapprocher les points d'eau des camions extincteurs pour assurer une intervention rapide, comme cela a été décidé. Des projets seront également lancés au cours de l'année prochaine pour construire 10 autres réservoirs similaires dans les zones forestières, en raison de l'expansion de la superficie forestière.

RÉCITATION DU SAINT CORAN LE CONCOURS «HOUFFADH EL-WAHY» LANCÉ À ORAN

Le concours «Houffadh El-Wahy» de récitation du Saint Coran a été lancé hier à la mosquée «Emir Abdelkader» d'Oran. Environ 100 candidats âgés entre 10 et 65 ans y prennent part. Lors de la séance inaugurale de cette manifestation, organisée par l'association «El-Fourkane» pour l'apprentissage du Coran, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, Cheikh Abderrahim Bendjebbour, membre du Conseil scientifique de la direction, a salué l'initiative, précisant que ce concours s'inscrit dans le cadre des efforts associatifs visant à enseigner et à mémoriser le saint Coran. Selon lui, l'initiative «contribue à renforcer la référence religieuse et l'identité nationale, notamment auprès des jeunes». Lors de la première étape de ce concours, les participants devront réciter, sans interruption, 15 hizbs du Saint Coran, a indiqué Inchirah Lefas, membre du bureau de l'association «Al-Fourkane». La deuxième étape, prévue au mois d'avril prochain, consistera à réciter 30 hizbs, suivie de 45 hizbs, lors de la troisième étape en juin. Le concours sera clôturé par la récitation complète des 60 hizbs du Coran à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'Indépendance, a-t-on fait savoir.

RISQUES CARDIOVASCULAIRES

Une personne sur 10 souffre d'apnées du sommeil dans le monde

L'apnée du sommeil est un trouble potentiellement sérieux caractérisé par une succession d'arrêts respiratoires pendant le sommeil. On estime que plus d'un milliard de personnes à travers le monde en sont atteintes, et que la plupart d'entre elles ne sont pas diagnostiquées.

Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAHOS) est le trouble respiratoire du sommeil le plus courant. Il touche près d'un milliard de personnes dans le monde mais seulement 20% sont diagnostiquées à ce jour. Ce trouble respiratoire continue d'augmenter, en raison de multiples facteurs tels que l'obésité et le vieillissement de la population. Non traité, ce trouble peut avoir des conséquences graves sur la santé, notamment un risque accru d'hypertension, de diabète de type 2 et de problèmes cardiaques.

Que se passe-t-il exactement durant l'apnée du sommeil? L'apnée du sommeil est un syndrome respiratoire caractérisé par des pauses temporaires de la respiration pendant le sommeil. Ces arrêts peuvent durer de quelques secondes à plusieurs minutes et se produisent souvent plusieurs fois par heure. Elles provoquent également une baisse du débit d'oxygénation du sang. Ce trouble est causé par un relâchement des muscles des parois de la gorge. Le pharynx devient mou et l'air y passe difficilement, provoquant ainsi des vibrations à l'origine de ronflements. En plus de ces symptômes, l'apnée du sommeil provoque une somnolence excessive pendant la jour-

née et des maux de tête. Cette condition peut entraîner des complications graves telles que l'hypertension artérielle, les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et les troubles du métabolisme, il est donc important de consulter un médecin si l'apnée du sommeil est suspectée.

De nombreuses études ont démontré le lien entre ce trouble et les principaux mécanismes liés à l'athérosclérose: stress oxydatif, activation des cellules inflammatoires, hausse des niveaux des marqueurs systémiques d'inflammation.

Bien que les données scientifiques évaluant l'association du tabagisme et le syndrome d'apnée du sommeil restent limitées et controversées, le tabagisme est pointé du doigt par les experts. En effet, la fumée de cigarette peut modifier les propriétés mécaniques et neuronales des voies aériennes supérieures. Le tabagisme est aussi associé à une inflammation des voies respiratoires et à un œdème ce qui entraîne une diminution du calibre des voies respiratoires.

Le syndrome d'apnées du sommeil est un facteur de risque important pour l'athérosclérose et la morbidité cardiovasculaire. Il en est de même pour le tabagisme. Dans les cas d'athérosclérose et de morbidité cardiovasculaire, le stress oxydatif et les

inflammations ont été impliqués comme des mécanismes physiopathologiques sous-jacents. Il existe un effet synergique entre tabagisme et apnées du sommeil et certains marqueurs biochimiques de risques cardiovasculaires. Le tabagisme est associé à des marqueurs inflammatoires systémiques élevés chez les patients SAHOS. Une étude a montré que les personnes avec un SAOS qui fument plus de 20 cigarettes par jour depuis au moins 5 ans présentent des taux significativement plus élevés de triglycérides, et de marqueurs inflammatoires CRP, d'haptoglobine, de céruléoplasmine, et des taux significativement plus bas de lipoprotéines de haute densité que les patients du même âge avec une apnée sévère du sommeil mais qui ne fument pas. Les patients SAHOS qui fument au moins un paquet de cigarettes par jour présentent donc plus de risques cardiovasculaires que les patients SAHOS qui ne fument pas et que les fumeurs avec un syndrome d'apnées du sommeil modéré.

UNE NOUVELLE APPLICATION PERMET DE DÉTECTER L'APNÉE DU SOMMEIL

Une application, Apnéal, permettra de détecter une apnée du sommeil simplement grâce à notre smartphone. Alors qu'on estime qu'une personne sur 10



souffre d'apnées nocturnes dans le monde, cette nouvelle application, dénommée Apnéal, viendra simplifier le diagnostic de ce trouble grâce à l'intelligence artificielle. Une avancée révolutionnaire se profile avec l'application APNÉAL, actuellement en cours de développement. Le patient n'aura besoin que de deux choses : son smartphone et d'un bandage adhésif acheté en pharmacie. Pour faire simple, cette innovation utilise le microphone du téléphone activé en mode avion, composé de deux capteurs, l'accéléromètre et le gyroscope, pour enregistrer les mouvements de la cage thora-

cique. "On le positionne sur le thorax, avec le microphone tourné vers la bouche, fixé par-dessus le pyjama avec un bandage adhésif, qu'on peut trouver dans n'importe quelle pharmacie, ce qui rend l'examen complètement accessible. Les capteurs du téléphone vont nous permettre d'enregistrer les mouvements de la cage thoracique - quand le thorax se gonfle et se dégonfle - les battements cardiaques, ainsi que le son de la respiration", explique-t-on. Ainsi, les données sont analysées par des algorithmes d'intelligence artificielle.

A. B.

SELON UNE ÉTUDE

Les bracelets des montres connectées pourraient être dangereux pour la santé

La montre connectée a connu un réel essor ces dernières années, pourtant, une étude américaine tend à démontrer que son bracelet pourrait être néfaste pour la santé en raison des matériaux utilisés pour sa conception.

C'est ce qu'a indiqué une étude de l'Université de Notre-Dame, dans l'Indiana aux États-Unis qui indique que certains bracelets de montres connectées pourraient émettre des polluants éternels absorbés par la peau. La revue scientifique *Environmental Science & Technology Letters* a fait paraître il y a quelques jours une étude de scientifiques américaine. D'après celle-ci, l'un des principaux matériaux utilisés par les marques de montres connectées pourrait être émetteur de PFAS, les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, qualifiées de polluants éternels.

C'est le fluoroélastomère qui est particulièrement concerné. Ce matériau plastique et élastique est le plus souvent utilisé pour confectionner les bracelets de sport des montres connectées. On le retrouve par exemple dans le bracelet «sport» de

l'Apple Watch, celui de la Huawei Watch Fit 3 ou encore celui de la Pixel Watch 3.

Le fluoroélastomère est particulièrement prisé notamment pour sa résistance à un large intervalle de chaleurs extrêmes (-3 à +250 °C), mais également aux flammes, produits chimiques et intempéries.

Sauf que fluoroélastomère peut se décomposer en acide perfluorohexanoïque (PFHxA), un PFAS présent alors dans les bracelets au contact de la peau. Le problème, c'est que ce produit pourrait revêtir un réel danger pour l'homme.

La structure chimique du PFHxA le rend similaire à d'autres acides perfluoroalcanoïques plus connus, tel que le PFOA (acide perfluorooctanoïque), classé comme «cancérogène pour l'homme», par le Centre de recherche international sur le cancer.

Pour limiter les risques, les chercheurs de l'Université de Notre-Dame mettent en avant l'efficacité d'autres matériaux moins néfastes pour la santé, comme le silicone ou le caoutchouc.

PRODUIT DE L'ARTISANAT ALGÉRIEN

Un label pour sa promotion sur les plans national et international

«À l'avenir, chaque produit de l'artisanat algérien aura un label représentant l'artisanat algérien pour faire connaître ce produit au niveau national et international, et mettre en valeur les capacités et le patrimoine traditionnel.» C'est ce qu'a affirmé le Directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Bouam Kamel-Eddine. Il s'exprimait en marge de la dixième édition du Salon national de soutien aux produits de l'artisanat, ouvert en présence du wali d'Oran, Samir Chibani. Il a précisé que «le ministère du Tourisme et de l'Artisanat est en train de lancer la marque nationale de qualité et d'authenticité des produits artisanaux. La ministre a mis en place, la semaine dernière, une commission nationale technique pour attribuer des labels de qualité et d'authenticité aux produits artisanaux». Il a ajouté que «pour l'année 2025, des labels seront attribués aux produits de l'artisanat selon les régions, en travaillant à distinguer les produits arti-

sanoux de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), le tapis de Ghardaïa, le tapis de Babar (Khenchela), le karakou de la capitale, ainsi que la selle de Tiaret et le couteau de Boussâada». M. Bouam a indiqué que «ce secteur compte actuellement plus de 460.000 artisans actifs, ce qui a permis la création de plus de 1,2 million de postes d'emploi dans ce domaine. Il contribue à la production nationale à hauteur de plus de 380 milliards de dinars, avec une valeur ajoutée de plus de 100 milliards de dinars». Il a souligné que «ce secteur a organisé, dans le cadre de son programme de promotion cette année, plus de 1.000 événements nationaux et locaux dans 58 wilayas, auxquels ont participé plus de 21.000 artisans, ce qui a permis d'ouvrir de nouveaux espaces de commercialisation pour les produits artisanaux des artisans. Il y a également eu plus de 13 participations à des événements internationaux. En 2025, les artisans participeront régulièrement et de manière couvrant

toutes les wilayas du pays pour promouvoir le produit traditionnel algérien.» Le Salon national de soutien aux produits artisanaux, qui se déroule à Oran, fait partie du programme général de développement des activités de l'artisanat et du programme ministériel de promotion de l'artisanat. Il résulte de programmes d'accompagnement et de formation des artisans, des femmes au foyer et des femmes rurales dans le but de promouvoir leurs activités et de renforcer leurs capacités professionnelles et techniques pour la commercialisation des produits artisanaux, a indiqué le Directeur général de l'artisanat au ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La dixième édition de ce salon, dont les activités se poursuivront jusqu'au 4 janvier prochain, réunit plus de 80 artisans de 26 wilayas, qui exposent plus de 30 types de produits artisanaux. Cette manifestation est organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers en coordination avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Oran.

UN AVION PREND FEU À L'ATTERRISSAGE

La pire catastrophe aérienne en Corée du Sud

L'appareil, qui transportait 181 personnes, a pris feu après s'être posé, dimanche, sur le tarmac de l'aéroport de Muan, dans le sud-ouest du pays. L'accident pourrait avoir été causé par « une collision avec des oiseaux » et « des conditions météorologiques défavorables ». Les autorités craignent un bilan beaucoup plus lourd.

Un avion de ligne a pris feu après avoir percuté un mur en béton en bout de piste alors qu'il tentait d'atterrir sans son train d'atterrissage à l'aéroport de Muan, dans le sud-ouest de la Corée du Sud, faisant au moins 179 morts, dimanche 29 décembre, selon un communiqué des pompiers consulté par l'Agence France-Presse. Pour l'heure, deux rescapés seulement, membres de l'équipage, ont été recensés par les pompiers. « La cause de l'accident présumée est une collision avec des oiseaux combinée à des conditions météorologiques défavorables. Cependant, la raison exacte sera annoncée à l'issue d'une enquête conjointe », a déclaré Lee Jeong-hyun, chef de la caserne de pompiers de Muan, lors d'un point de presse. Selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, l'avion de la compagnie Jeju Air, qui arrivait de Bangkok, s'est posé, peu après 9 heures (heure locale), sur le ventre en raison d'un possible dysfonctionnement de son train d'atterrissage. Une vidéo diffusée par les médias sud-coréens montre l'appareil - un Boeing 737-8AS mis en service en 2009, selon le site spécialisé Flightradar - entrer ensuite en collision frontale avec un mur de béton à la périphérie de l'installation et être immédiatement englouti par les flammes.

De nombreux véhicules des services d'urgence et des dizaines de pompiers ont été mobilisés autour de la carcasse de l'avion, intégralement calcinée à l'exception de la queue, et ont évacué sur des civières des corps enveloppés dans des linceuls bleus. « Les passagers ont été éjectés de l'avion lors de la collision avec une barrière, ce qui leur a laissé peu de chances de survivre », a déclaré un responsable local des pompiers lors d'une réunion avec les familles des victimes. « L'avion est presque entièrement détruit et l'identification des personnes s'avère difficile », a-t-il ajouté.

Tous les passagers étaient sud-coréens, à l'exception de deux personnes de nationalité thaïlandaise. Après l'accident, les vols nationaux et internationaux à destination et en provenance de l'aéroport de Muan,

situé à quelque 300 kilomètres au sud de Séoul, ont été annulés. « Jeju Air fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire face à cet accident. Nous présentons nos sincères excuses », a écrit la compagnie dans un communiqué publié dimanche sur ses réseaux sociaux.

Le président sud-coréen par intérim, Choi Sang-mok, a convoqué une réunion d'urgence du gouvernement et a demandé d'utiliser toutes les ressources disponibles pour sauver les passagers et l'équipage. L'accident du vol JJA-2216 survient alors que le pays est plongé dans une grave crise politique déclenchée par la tentative d'imposition inattendue de la loi martiale par le président Yoon Suk Yeol, qui a ensuite été destitué. Vendredi, les législateurs sud-coréens ont destitué à son tour le président par intérim, Han Duck-soo, et l'ont suspendu de ses fonctions, laissant le vice-premier ministre, Choi Sang-mok, prendre le relais à la tête de l'Etat. Il s'agit du premier accident mortel de l'histoire de Jeju Air, l'une des plus grosses compagnies à bas coûts sud-coréennes, fondée en 2005. Le 12 août 2007, un Bombardier Q400 de Jeju Air transportant 74 passagers était sorti de la piste par vent fort à l'aéroport international de Gimhae (Pusan), dans le sud du pays, faisant une dizaine de blessés légers. Les accidents d'avion



sont très rares en Corée du Sud. En mai 2023, un passager avait ouvert une issue de secours d'un Airbus A321-200 d'Asiana Airlines sur le point d'atterrir à l'aéroport de Taegu, dans le sud-est du pays.

L'appareil avait pu se poser normalement, mais plusieurs personnes avaient été hospitalisées. Le crash d'un Boeing 767 d'Air China en provenance de

Pékin avait fait 129 morts le 15 avril 2002. L'appareil avait percuté une colline près de l'aéroport de Gimhae.

Avant celui de dimanche, le dernier accident mortel pour une compagnie aérienne sud-coréenne est celui d'un Boeing 777 d'Asiana qui avait manqué son atterrissage à l'aéroport de San Francisco, en Californie, faisant trois morts et 182 blessés,

le 6 juillet 2013. Et la catastrophe la plus meurtrière pour une compagnie sud-coréenne reste celle d'un Boeing 747 de Korean Air reliant New York à Séoul via Anchorage (Alaska), qui avait été abattu par un chasseur soviétique au-dessus de la mer du Japon, causant la mort des 246 passagers et vingt-trois membres d'équipage le 1er septembre 1983.

TCHAD

Triples élections après trois ans de régime spécial

Les électeurs tchadiens se sont rendus dimanche aux urnes, pour élire les représentants nationaux, provinciaux et locaux. Le principal parti d'opposition, Les Transformateurs, boycotte les élections, affirmant que les résultats sont déjà connus à l'avance.

Le vote se tient dans un contexte de tensions géopolitiques importantes, notamment le retrait progressif des forces françaises à la suite de la résiliation d'un accord de coopération militaire, les attaques récurrentes du groupe terroriste Boko Haram sur les rives du lac Tchad et les allégations d'ingérence dans le conflit armé soudanais voisin. Selon l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE), plus de 8 millions d'électeurs sont inscrits, sur une population totale d'environ 18,28 millions d'habitants.

Les résultats des élections législatives, provinciales et municipales sont attendus pour la mi-janvier.

Le Tchad, pays sahélien essentiellement désertique, est dirigé par le maréchal Mahamat Idriss Deby Itno, âgé de 40 ans, depuis la mort de son père, Idriss Deby Itno, en 2021. Il a été élu pour un mandat de cinq ans lors d'une élection controversée en mai 2024, qualifiée de frauduleuse par l'opposition. Après le référendum constitutionnel de décembre 2023 et l'élection présidentielle de mai dernier, ces scrutins marquent la fin d'une transition qui a duré plus de trois ans. Issa Doubragne, porte-parole du Mouvement patriotique du salut (MPS), au pouvoir, a indiqué dans un communiqué que le parti "se bat bec et ongles pour obtenir la majorité." Nous avons élu le maréchal

Mahamat Idriss Deby Itno avec 61 % des voix et nous devons lui donner les moyens de mener à bien son projet", a-t-il écrit.

Le principal parti d'opposition, Les Transformateurs, dirigé par Succès Masra, économiste et homme politique ayant été Premier ministre du 1er janvier au 22 mai 2024, boycotte les élections.

Le nouveau système parlementaire sera composé d'une Assemblée nationale de 188 députés élus pour cinq ans et d'un Sénat de 69 membres, dont un tiers est nommé par le Président. Le Conseil national de transition a mis en place cette structure bicamérale le 29 juillet 2024, en réponse aux recommandations du Dialogue national inclusif. La diaspora, ainsi que plus de 45 000 soldats et 200 000 nomades de tout le pays, votent également lors de ces élections.

EN GÉORGIE

Le nouveau président prête serment en pleine crise politique

Le nouveau président de la Géorgie, Mikheil Kavelachvili, loyal au parti au pouvoir, a prêté serment à huis clos ce dimanche 29 décembre pour succéder à la cheffe de l'Etat sortante et partisane de l'opposition proeuropéenne, Salomé Zourabichvili, nouvel épisode d'une crise politique qui dure depuis deux mois. Cet ancien footballeur connu pour ses prises de position ultraconservatrices et anti-occidentales a été investi lors d'une

courte cérémonie au Parlement. Quelques minutes plutôt, Salomé Zourabichvili avait annoncé qu'elle quittait le palais présidentiel mais se considérait toujours comme la «seule présidente légitime» du pays, promettant de continuer de lutter contre le parti Rêve géorgien. La Géorgie, pays du Caucase, est dans la tourmente depuis les élections législatives du 26 octobre, remportées par le parti du Rêve géorgien mais

dénoncées comme truquées par l'opposition pro-occidentale qui réclame l'organisation d'un nouveau scrutin. Les partisans d'une adhésion rapide de cette ex-république soviétique à l'UE organisent depuis deux mois des rassemblements quotidiens pour protester contre le gouvernement après que ce dernier a décidé de repousser les efforts d'intégration européenne à 2028. L'ex-footballeur Mikheil Kavelachvili, connu pour ses

prises de position ultraconservatrices et anti-occidentales, a été désigné président le 14 décembre par un collège électoral contrôlé par le Rêve géorgien, les prérogatives du président étant limitées en Géorgie. Salomé Zourabichvili a affirmé : «Kavelachvili ne sera jamais président de la Géorgie. Tout comme le Rêve géorgien ne sera jamais la force dirigeante du pays, car il ne s'agit pas d'un gouvernement légitime.»

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

Nasreddine Zahafi réélu à la tête de la FAN

Le président sortant de la Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'Assemblée générale électorale, tenue samedi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

Seul candidat à sa propre succession, Zahafi a obtenu 50 voix contre trois non et deux bulletins nuls. Les membres de l'AGE ont également procédé à l'élection des membres du nouveau bureau fédéral de la fédération algérienne de natation. Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale, réunis le 16 décembre dernier en session ordinaire, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2024 et du mandat olympique écoulé (2021-2024).

COUPE D'ALGÉRIE/MATCH AVANCÉ

Le «Doyen» à l'épreuve de l'ESBA

Le Mouloudia d'Alger donnera la réplique, aujourd'hui à l'ES Ben Aknoun, dans le match avancé de 1/32e de finales la Coupe d'Algérie de football et qui s'annonce équilibré. En effet, le «Doyen» affrontera une bonne équipe de Ben Aknoun qui se trouve leader de la Ligue 2 amateur et qui vient d'être déclaré champion d'hiver. Toutefois, le Mouloudia qui est revenu en force ces derniers temps en réussissant, notamment, à battre le NC Magra, lors de la dernière journée du championnat ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et fera tout ce qui est en son possible pour continuer sur cette belle lancée. Les poullains du Tunisien seront portés par plus de 50.000 fans du Mouloudia qui espèrent voir leur équipe aller le plus loin possible dans cette épreuve populaire. Les gars du MCA devront, quand même, faire attention à cette équipe de l'ESBA qui compte faire bonne figure. Le match sera spécial pour le capitaine de Ben Aknoun, Abderrahmane Hachoud, qui a joué plus de dix ans au Mouloudia et qui retrouvera donc son ancienne équipe. M.A.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Des arbitres béninois pour la rencontre CSC-Bravos do Maquis

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné une équipe d'arbitres béninois pour diriger la rencontre opposant le CS Constantine d'Algérie au club angolais Bravos do Maquis, prévue le 5 janvier prochain au stade Echahid Hamlaoui de Constantine, dans le cadre de la quatrième journée de la Coupe de la Confédération (groupe A). La rencontre sera officieusement dirigée par le directeur de jeu

Issa Mohamed, assisté par ses deux compatriotes : Gbemasiandan Cotton et Lucien Tognon Hontonon. Le quatrième arbitre est Ahomlanto Tanilas. L'autre match du groupe A mettra aux prises les Tunisiens du CS Sfaxien et les Tanzaniens de Simba SC. Le CS Constantine, Bravos do Maquis et Simba SC sont en tête du groupe A avec 6 points chacun. Le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point.

ENCENSÉ PAR LA CAF

Hadj-Moussa parmi les quatre jeunes stars africaines

L'attaquant international algérien Anis Hadj-Moussa, qui évolue au club néerlandais Feyenoord Rotterdam, a été cité par la Confédération africaine de football, parmi les quatre jeunes «stars» qui devraient enflammer le début de l'année 2025, aussi bien en clubs qu'avec leurs sélections nationales respectives.

Marouane A.

Lailier de 22 ans est présenté en effet comme «un des talents africains de premier plan, qui ont fait une percée significative en 2024, et desquels on attend beaucoup plus pendant les 12 mois à venir. Il a fait ses débuts avec la sélection algérienne en mars dernier et a terminé l'année avec trois sélections», a indiqué l'instance continentale sur son site officiel, CAFOnline. «C'est surtout en club que Hadj-Moussa a le plus attiré l'attention, notamment, en Ligue des champions de l'UEFA, car depuis qu'il a quitté Vitesse Arnhem, relégué de l'élite néerlandaise à la fin de la saison dernière, il n'a cessé d'enchaîner les bonnes performances avec son nouveau club, le Feyenoord Rotterdam» a ajouté le média de l'instance africaine. «Dans

cette Ligue des Champions de l'UEFA, le jeune Algérien a enfilé des buts importants contre Salzbourg, le Sparta Prague et surtout Manchester City, où sa réalisation à la 74e minute avait lancé la remontada du club néerlandais, qui a fini par arracher un précieux point à l'extérieur, avec un match nul (3-3), après avoir été mené 3-0» a encore détaillé la CAF.

Le jeu de jambes et la technique de Hadj-Moussa ont déjà suscité plusieurs commentaires élogieux, et le fait d'avoir ajouté des buts décisifs à cela le présente comme un des joueurs à suivre lors des importantes échéances inscrites au programme de l'année 2025, aussi bien avec le Feyenoord qu'avec les Verts. En effet, la nouvelle année qui se profile sera chargée pour les meilleurs footballeurs africains, avec beaucoup de défis à relever,

aussi bien avec leurs équipes respectives qu'avec les sélections de leurs pays. Le point culminant aura probablement lieu fin 2025, avec le déroulement de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025. Il y aura également d'autres compétitions, qui ne manqueront pas d'importance, comme la suite des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

2025, L'ANNÉE DE LA CONFIRMATION

N'ayant pas beaucoup joué ces derniers temps avec les Verts en raison de la forte concurrence dans son poste, surtout avec la présence du vétéran et ancien «briscard», Ryad Mahrez, Hadj Moussa, aura son doute l'opportunité de s'imposer durant cette année 2025.

Il devra, quand même, se donner à fond, s'il souhaite jouer régulièrement, surtout qu'il y

a aussi d'autres éléments qui ont pratiquement le même profil et notamment, Saïd Benrahma et Bachir Belloumi.

Toutefois, il est clair que le joueur de Feyenoord devrait pouvoir décrocher une place dans le groupe, sachant que le sélectionneur national, Petkovic, sera dans l'obligation de faire un turn-over et permettre donc à un grand nombre de joueurs de jouer, pour ensuite faire son choix, avant la phase finale de la CAN qui aura lieu au Maroc, fin 2025, début 2026.

Outre l'Algérien Hadj-Moussa, la CAF a retenu trois autres jeunes étoiles montantes, et qui selon elle, vaudront la peine d'être suivies, N'Gal Ayel Mukau (20 ans / RD Congo), Jerry Afriyie (19 ans / Ghana) et Relebohile Mofokeng (20 ans / Afrique du Sud).

M. A.

LIGUE 1 MOBILIS (15E JOURNÉE)

La JSK battue par l'ASO, l'USMK gagne à El Bayadh

L'ASO Chlef et l'USM Khenchela ont réussi une très bonne opération samedi après-midi, en clôture de la 15e journée de la Ligue 1 Mobilis, en rejoignant l'USM Alger et le CS Constantine à la quatrième place du classement général, avec 20 points pour chaque club, après leurs succès respectifs contre la JS Kabylie (1-0) et le MC El Bayadh (1-2).

La JSK dont la dernière défaite remonte au 19 octobre face au MC Oran (2-0), pensait tenir le match nul face à l'ASO, mais c'était sans compter sur l'abnégation des locaux qui ont réussi à inscrire le but de la victoire dans le temps additionnel sur un penalty transformé par

Evra Agbagnou (90+4), offrant trois précieux points à son équipe. En dépit de cette défaite, les hommes d'Abdelhak Benchikha restent provisoirement leaders, avec 24 points, soit avec trois longueurs d'avance sur leurs premiers poursuivants au classement général, le MC Alger et l'ES Sétif.

A la faveur de son succès, l'ASO (20 pts) qui reste sur une série de quatre journées sans défaite, rejoint l'USMA, le CSC et l'USMK à la quatrième place. De son côté, l'USMK a réussi à s'imposer en déplacement contre le MCEB, qui demeurait pourtant sur une belle victoire en déplacement contre l'Olympique

Akbou (1-0). Les visiteurs étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce match, par l'intermédiaire de Samer (45e+1), et c'est Belaribi qui a égalisé pour le MCEB à la 50e. Mais la joie des locaux a été de courte durée, puisque moins de deux minutes plus tard, Saâdou a redonné l'avantage à l'USMK (1-2). Une précieuse victoire qui propulse le club de Khenchela à la quatrième place, ex aequo avec l'USM Alger, le CS Constantine et l'ASO Chlef, avec 20 points pour chaque club, alors que le MCEB reste scotché à la 14e place, avec 14 points en autant de matchs.

R.S.

DANS UNE RÉUNION TENUE HIER AVEC LES CLUBS

La FAF exige de réduire les masses salariales des joueurs

La Fédération algérienne de football, représentée par le président de la LFP, Amine Meslouk, qui gère le championnat professionnel par procuration de la LFP, a tenu, hier, une réunion avec les dirigeants des 16 clubs professionnels évoluant en Ligue 1 Mobilis. L'ordre du jour de cette rencontre était de matérialiser les nouvelles directives du président de

la FAF et Ministre des Sports, Walid Sadi, qui avait demandé aux présidents de clubs, détenus par des sociétés nationales, de plafonner les salaires des joueurs à partir de la saison prochaine. Ainsi et désormais, les clubs n'auront pas le droit d'octroyer à leurs joueurs des salaires de plus de 250 millions de centimes. Si le club désirerait outrepasser

cette loi, il devra faire un montage financier avec d'autres sponsors pour assurer le salaire de tout joueur dont le salaire dépasserait ce seuil établi par la FAF. Aussi, la Fédération discutera avec les clubs le lancement d'académies pour la saison prochaine pour encourager la formation à partir de la saison prochaine.

M.A.

MCA

Prolongation du contrat de sponsoring avec Hisense

Le Mouloudia Club d'Alger (MCA) a officiellement annoncé, ce samedi, le renouvellement de son contrat de partenariat avec l'entreprise chinoise Hisense, spécialisée dans les appareils électroniques et électroménagers.

Ce renouvellement intervient après une première collaboration débutée en novembre 2022 et déjà prolongée en décembre 2023. Dans un communiqué publié sur sa page officielle, la direction du club a partagé sa joie de continuer cette collaboration. De son côté, Hisense a exprimé sa fierté de poursuivre cette relation stratégique, soulignant son engagement à soutenir le sport et à promouvoir l'excellence, tant sur le terrain qu'en dehors. Un renouvellement qui est perçu comme un véritable soulagement pour le club, confronté à des défis

financiers et sportifs. Le président du MCA, Hadj Redjem, a souligné l'importance de ce partenariat dans la gestion du club, notamment dans le cadre de son développement financier et sportif. Ce soutien renforcé d'Hisense devrait permettre au club de poursuivre ses ambitions en Ligue 1 et sur la scène continentale. Le représentant de Hisense a également exprimé sa satisfaction quant aux bénéfices mutuels de cette collaboration, qui a permis d'accroître la visibilité de la marque en Algérie. Pour le MCA, ce partenariat représente une bouffée d'air frais, espérant que ce soutien financier permettra de renforcer l'effectif et d'améliorer les résultats sportifs. Avec ce renouvellement, le MCA vise une relance sportive et financière, offrant ainsi de l'espoir à ses supporters.

MANCHESTER CITY

Pep Guardiola n'abdiquera pas

L'entraîneur espagnol Pep Guardiola a affirmé n'avoir aucune intention de quitter Manchester City, se disant au contraire déterminé à enrayer la spectaculaire dégringolade du club mancunien qui dure maintenant depuis plusieurs semaines.

Quadruple champion d'Angleterre en titre, City reste encore et toujours embourbé dans la pire crise du mandat de Guardiola depuis son arrivée sur le banc en 2016. À la veille du déplacement à Leicester pour la 19e journée de Premier League, l'entraîneur catalan a affirmé samedi qu'il souhaitait tout faire pour «inverser la dynamique». Et ce ne sera pas une mince affaire : sur leurs 13 dernières rencontres disputées toutes compétitions confondues, les Citizens ont encaissé neuf défaites et n'ont remporté qu'un seul match. Redescendus à la 7e place du championnat d'Angleterre, ils sont largement distancés par Liverpool, solide leader avec 14 points d'avance à son compteur. En Ligue des champions, Manchester City

n'est pas au mieux non plus : 22e à deux journées de la fin de la phase de Ligue, dont seuls les 24 premiers continueront l'aventure. «Je vais essayer, je vais continuer. Parfois, on pense qu'une série noire s'achèvera plus vite ou qu'il sera plus facile d'en sortir, mais parfois ça prend plus de temps. Je n'abandonnerai pas. Je veux être ici et, dans la situation qui est la nôtre, on doit le faire», a assuré Guardiola.

« REVENIR, NOUS L'AVONS DÉJÀ FAIT »

L'aura du technicien espagnol, qui a décroché six fois le titre de champion d'Angleterre lors des sept dernières saisons, souffre des contre-performances de son équipe. Et alors qu'il vient de signer une prolongation de



deux saisons supplémentaires jusqu'en 2027, des questions commencent à émerger sur son avenir à l'Etihad Stadium. «Le

plus gros test, ce sera de revenir. Mais nous l'avons déjà fait», a-t-il rappelé. Guardiola refuse d'imputer cette crise inédite aux nombreux blessés - Rodri, vainqueur du Ballon d'Or, se remet d'une blessure à un genou ; Rúben Dias, John Stones, Ederson, Kyle Walker, Jack Grealish et Matheus Nunes étaient eux tous forfait pour le match nul concédé jeudi face à Everton - ou encore à la réforme de son redoutable buteur norvégien Erling Haaland, qui a raté un pénalty contre les Toffees et n'a marqué qu'un seul but lors des sept derniers matchs. «Cela ne fait pas partie de mon éducation de commencer à me plaindre, de chercher des coupables. Ça arrive, c'est la vie, le football, alors essayons à nouveau», a-t-il déclaré, puisant dans les succès passés. «Tous les trois jours, il y avait match et victoire, victoire, victoire pendant de nombreux mois, de nombreuses années. A présent, nous devons refaire la même chose.»

FC PORTO

Mora, une pépite de 17 ans qui marque les esprits

Il ne lui aura fallu que quatre matchs pour inscrire son premier but avec l'équipe première. Et onze pour entrer dans les cœurs des supporters du FC Porto. Rodrigo Mora, 17 ans, avec sa mèche blonde et son sourire enfantin, a encore marqué samedi soir face à Boavista, lors d'une large victoire 4-0 des hommes de Vitor Bruno. Quatre minutes avant, il délivrait une passe décisive pour le but du 2-0 signé Nico. Suffisant pour déjà marquer les esprits? Le garçon né à Matosinhos, à tout juste 10 kilomètres de Porto, s'annonce déjà comme une nouvelle pépite de la formation portuane. Après avoir fait toutes ses classes, depuis 2016, dans les rangs du FC Porto, il était devenu

le 15 janvier 2023 le plus jeune joueur professionnel de l'histoire du football portugais en entrant en jeu pour le FC Porto B, qui évolue en 2e division locale. Pour autant, Rodrigo Mora a dû attendre le 25 septembre dernier pour se frayer un chemin en équipe première et s'offrir quelques minutes lors d'une défaite 3-2 face à Bodo Glimt en Ligue Europa, en remplaçant Ivan Jaime à la 69e minute. Puis il enchaîne les entrées en jeu: 11 minutes face à Arouca, 27 minutes face à Sintrense en Coupe... Et 28 minutes face à AVS, le temps de marquer son tout premier but en équipe première. Le jeune de 17 ans reçoit le ballon dans les pieds au point de pénalty, contrôle en

deux temps et envoie une frappe lobée dans la lucarne de Guillermo Ochoa.

DES QUALITÉS HORS DU COMMUN

Avec son numéro 86 flanqué dans le dos, typique des jeunes joueurs sortant du centre de formation, il engrange encore des minutes au gré des rencontres, avant de signer sa pre-

mière passe décisive face à Estrela le 16 décembre dernier puis de déjà s'offrir un doublé but et passe décisive le 21 décembre dernier, lors d'une victoire du FC Porto 3-0 face à Moreirense, qui porte forcément sa patte.

Au total, Rodrigo Mora cumule 292 minutes avec les A du FC Porto, mais seulement deux titularisations, pour trois buts

et trois passes décisives. Il n'a plus quitté le groupe professionnel depuis le 10 novembre dernier. Face à Boavista samedi, l'international portugais U21 s'est offert un sublime but après avoir remonté seul le demi-terrain adverse, concluant sa course par une série de dribbles et une frappe pleine lucarne du pied gauche, depuis l'entrée de la surface.

ITALIE

L'Atalanta se neutralise avec la Lazio

L'Atalanta s'est arrêtée à onze victoires consécutives en Championnat d'Italie, mais a conservé sa première place en arrachant le nul face à la Lazio (1-1), samedi lors de la 18ème journée.

L'Atalanta a bien failli finir son historique année 2024 sur une défaite: alors qu'elle n'a plus perdu depuis le 24 septembre, la "Dea", lauréate de la Ligue Europa en mai dernier, le deuxième titre de sa longue histoire, a longtemps subi la loi de

la Lazio au Stade olympique de Rome. Parfaitement lancé dans l'axe par l'Argentin Taty Castellanos, le Nigérian Fisayo Dele-Bashiru a ouvert la marque à la 27ème minute. Mais l'Atalanta s'est réveillée en seconde période et a logiquement égalisé à la 88ème minute grâce Marco Brescianini, entré peu avant.

"On a souffert en première période, on a beaucoup mieux joué après la pause pour bien finir l'année 2024, la meilleure de notre histoire. Cela sera diffi-

cile de faire mieux en 2025", a souligné Gian Piero Gasperini.

L'Atalanta reste en tête avec ses 41 points, soit un de plus que l'Inter qui l'a délogé pendant trois heures du fauteuil du leader.

Après une première période sans éclat, le champion d'Italie en titre a écœuré Cagliari et enchaîné une cinquième victoire de suite en marquant trois buts en seconde période (3-0), dont le premier depuis presque deux mois de Lautaro Martinez.

BRÉSIL

Crise à Botafogo après le doublé historique

Après les triomphes, le chaos. Si Botafogo est entré dans l'histoire du Brésil en réalisant le doublé Copa Libertadores-Championnat du Brésil lors de la saison 2024, la suite s'annonce beaucoup moins brillante pour le club brésilien de John Textor. L'entraîneur Artur Jorge a lui déjà annoncé son départ, tandis que d'autres joueurs devraient suivre... En effet, Globoesporte rapporte qu'Artur Jorge, l'entraîneur portugais à la tête de Botafogo depuis le début de saison, va prendre la direction d'Al-Rayyan au Qatar, après que l'équipe qatarie a

exécuté sa clause de résiliation de deux millions d'euros. Les négociations entre l'entraîneur et le club brésilien ont échoué après qu'Artur a demandé une augmentation de son salaire à la suite des succès de la saison dernière. En l'absence d'offre de Botafogo, le Portugais partira pour le Qatar.

Samedi matin, à l'aube, John Textor avait posté une photo sur Instagram aux côtés d'employés de Botafogo promettant en légende "le retour des joueurs clés de Botafogo pour 2025". Mais Artur Jorge et son staff ne figuraient pas sur la

photo. Lui et le reste de la direction auraient été agacés par le fait qu'Artur Jorge, sous contrat jusqu'en décembre 2025, n'a jamais annoncé qu'il restait lors des interviews.

Ce ne sera pas le seul départ en vue pour Botafogo: Thiago Almada va rejoindre l'Olympique lyonnais, qui appartient également à John Textor. Le départ de l'Argentin sera accompagné de ceux de Tchê Tchê, Marçal, Andryelson et Rafael, ce qui signifie que Botafogo devra investir lors du mercato, si le club veut maintenir ses ambitions.

CLASSEMENT 2024 DES JOUEURS LES PLUS CHERS

Mbappé doublé par Yamal

Qui est le joueur de football le plus cher en ces derniers jours de 2024? A quelques jours du mercato hivernal, le site spécialisé Transfermarkt a publié son classement des 50 joueurs qui affichent actuellement la plus haute valeur marchande. Bradley Barcola et Olise ouvrent ce classement (65 millions d'euros) et sont rejoints par cinq autres Français, également présents dans ce ranking des joueurs les mieux valorisés du monde.

Marcus Thuram, Eduardo Camavinga, Aurélien Tchouaméni et William Saliba se tiennent en quelques places. La France, avec sept joueurs, est la nation la plus représentée, à égalité avec l'Angleterre. Côté club, sans grande surprise, le Real Madrid est en tête, avec sept représentants: Tchouaméni, Camavinga, Rodrygo, Valverde, Mbappé, Bellingham et

Vinicius. Le dernier vainqueur de la Ligue des champions devance Arsenal (6), Barcelone (5) et Liverpool (5).

En délicatesse avec Manchester City, qui traverse une profonde crise, Erling Haaland reste en tête de ce classement. Estimé à 200 millions d'euros, le très prolifique buteur norvégien partage la première place avec Vinicius, qui a récemment remporté le trophée de meilleur joueur de l'année The Best et des Globe Soccer Awards.

Qui pour compléter le podium? Si Kylian Mbappé était un solide troisième en octobre dernier, l'attaquant madrilène a été déclassé. Désormais évalué à 160 millions d'euros, le natif de Bondy a vu le prodige du Barça Lamine Yamal et son coéquipier Jude Bellingham (180 millions d'euros) lui passer devant.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Break pour le livreur.
- B. Fantastique. Nourrice de dieu.
- C. Elle se trouble pour un rien. Comme un navire vide. Repère sur le terrain.
- D. Réseau de cadres. Ils avaient le regard bovin. Touche de piano.
- E. Venu nous rejoindre. Peut rougir d'être blanche. Papillon brun tacheté de blanc.
- F. Envoyas au diable. Plante des régions tropicales.
- G. Spécialités de roué. Port sur la Côte d'Opale.
- H. Excentrique.

HORIZONTALEMENT

- 1. Fibre végétale.
- 2. Ils font mauvais effets.
- 3. Déchet organique. On se les passe entre partenaires.
- 4. Deuxième degré. Avoir la trouille.
- 5. Coup de blanc. Élimina les favoris.
- 6. Acides sulfuriques.
- 7. Bon ou mal, selon l'humeur. C'est comme cela.
- 8. Rejetée. L'effet d'une bombe.
- 9. Indique une position. Grand cercle.
- 10. Bustier. Val des Pyrénées (d').
- 11. Point gauche.
- 12. Monnaies. Personnel réfléchi.

LES MOTS FLÉCHÉS

COMBAT-TANT EN ARENE	FRUSTRÉE	C'EST VRAIMENT LE PARADIS	ECCLÉSIASTIQUES	COMPTA EN MOINS	CHAÎNE DE TELE		
ÉLÉMENT DE PORTEE	GROSSE LUNETTE	COUPER À LA TRONÇONNEUSE	APITOUÉE	CORSE ET SICILE	CHARGER LE STYLO		
ANALOGUE							
DÉVOUÉ AU TRAVAIL							
		UN GRAND NOMBRE			DÉTÉRMINANT DÉMONSTRATIF		
BRAMER							
INDIQUE UNE APPARTENANCE			ÉLAN QUI PERMET DE S'ENVOLER		NÉE HIER...		
PRÉNOM DE FERRÉ	ELLES MONTENT BIEN À CHEVAL						FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE
							GUISE
							INTRODUIT UNE INTERROGATION
CLASSE PRIMAIRE					ELLE EST DE SORTIE AU VOTE		
PASSAGE À SEC							
		ASPIRAIT DU LAIT	AU-DELÀ DU MAL	PAQUET DE BILLETS	AXE DE CARTE		
		AGENT COR-ROMPU	ENCERCLÉ	ABRI À LA RÉCRÉ	AVANT LA DATE		
MER DE LA CÔTE D'AZUR	BIDON						
	COURTE PRÉSENTATION						
RAFIS-TOLÉES							
BÂTON DE COUREUR DE RELAIS							
				CHAMPION TOUTES CATÉGORIES			
AIDÉE							



SUDOKU

4								8
		6		3	2			
8	9	1						
		4			7	2		8
			9		8			
2		8	1			5		
						8	4	5
			3	9		7		
	4							6

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARILLE	ATHEE	BARRICADE	BOUDINAGE	CHENE	COURT	CRIEE	CUREE	ECLAT
ENROLE	ETUDE	MAURESQUE	NEPE	PARTERRE	PERSIENNE	POETISER	RADEAU	
RAIDEUR	RECREER	SAUF	SERINGUE	SERVITEUR	TAURIN	TIEDE	TRALALA	ULCERER
VOEU								
R	N	E	P	E	C	R	P	F
U	A	D	R	E	U	A	T	U
E	L	A	A	E	R	G	Q	A
T	A	C	D	T	E	S	N	S
I	L	I	E	T	E	I	I	O
V	A	R	A	R	D	T	R	E
R	R	R	U	U	E	A	U	C
E	T	A	O	O	I	R	A	D
S	M	B	P	C	T	A	T	H

PATRIMOINE ALGÉRIEN À L'UNESCO

Quand la gandoura et le henné font rayonner l'Algérie

L'année 2024 restera gravée dans les annales du patrimoine culturel algérien. Deux nouveaux éléments ont été inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien et le henné, ce dernier en collaboration avec 15 autres pays arabes.

Samy Terki

Ces reconnaissances internationales consacrent des traditions séculaires tout en consolidant la stratégie algérienne de sauvegarde de son héritage culturel. Début décembre, à Asuncion (Paraguay), lors de la 19^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'UNESCO a validé l'inscription du dossier algérien consacré au « Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la Gandoura et de la Melehfa ». Cette décision met en lumière une tradition vestimentaire riche, fruit d'un artisanat méticuleux transmis de génération en génération. Le dossier englobe une diversité d'éléments, du caftan au seroual, en passant par des accessoires tels que le khelkhal, le skhab ou encore la chachia besoltani. Ces pièces, ornées de broderies et de bijoux finement travaillés, ne sont pas de simples vêtements, elles incarnent un art de vivre, une esthétique et des savoir-faire multi-séculaires propres à la région du Grand Est. Portées lors de cérémonies telles que mariages et fêtes religieuses, elles témoignent d'une transmission ininterrompue, ancrée dans les dynamiques sociales et familiales. « Cette inscription est une victoire pour la mémoire vivante de l'Algérie. Elle reconnaît les efforts de nos cher-

cheurs et artisans dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine immatériel », s'est félicité un représentant du ministère de la Culture et des Arts. Simultanément, un autre dossier collectif, intitulé « Le henné : rituels, esthétique et pratiques sociales », a rejoint la prestigieuse liste. Porté par 16 États arabes, dont l'Algérie, il célèbre une pratique millénaire associée à la féminité, aux rites de passage et aux célébrations festives.

Le henné, plus qu'un simple ornement, est un marqueur identitaire et un vecteur de liens communautaires. Des motifs tracés avec soin aux symboliques qui varient selon les régions, chaque application raconte une histoire. Ce dossier a mobilisé pendant plus d'un an et demi des experts de toute la région arabe, chacun documentant les spécificités locales : ingrédients, techniques de préparation, motifs dessinés et significations rituelles. L'Algérie, dans ce cadre, a contribué à la mise en avant des usages locaux du henné, notamment lors des mariages, naissances et cérémonies religieuses. Une pratique qui, au-delà de sa portée esthétique, conserve également des vertus thérapeutiques et médicales, soulignant son ancrage dans les traditions populaires. Depuis 2008, l'Algérie a vu plusieurs de ses éléments culturels immatériels obtenir une reconnaissance internationale, de l'Ahellil du Gourara (2008) au Raï, chant populaire (2022),



en passant par les savoirs liés aux foggaras ou encore les rites de la Sebeiba dans l'oasis de Djanet. L'Algérie a également brillé dans des dossiers collectifs avec des voisins africains et arabes, tels que le couscous (2020) ou encore la calligraphie arabe (2021). Ces inscriptions, tout en célébrant une diversité culturelle exceptionnelle, s'inscrivent dans une diplomatie patrimoniale subtile, où la préservation de l'identité nationale s'allie à des efforts de coopération régionale. Ces reconnaissances internationales ne sont pas qu'un trophée. Elles s'inscrivent dans une stratégie plus large, menée par le ministère de la Culture et des Arts, visant à préserver et transmettre un

patrimoine en constante évolution. Au-delà des cérémonies officielles, l'enjeu est de maintenir ces pratiques vivantes, de les faire résonner dans les nouvelles générations tout en les adaptant aux défis contemporains.

Ainsi, le costume féminin de cérémonie et le henné, bien plus que des traditions figées, deviennent des vecteurs de dialogue entre passé et futur, entre local et universel. L'Algérie, en les portant à l'UNESCO, affirme haut et fort que son patrimoine immatériel n'est pas seulement une richesse nationale, mais une contribution essentielle à la mémoire culturelle de l'humanité.

S. T.

7e Fntp : le TNA entre en compétition avec le spectacle, "Aqd El Djouhar"

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 17^e festival national du théâtre professionnel (Fntp), avec "Aqd El Djouhar" (le collier de perles), une épopée historique qui a plongé le nombreux public présent, dans les profondeurs de l'Histoire. Mis en scène dans une conception contemporaine, par Haïder Benhassine sur des extraits tirés du texte de la dramaturgie éponyme du regretté M'Hamed Benguettaf (1939-2014), le spectacle, accueilli au TNA, a également été programmé à l'occasion des célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. Plusieurs événements indépendants entre eux ayant marqué l'histoire d'Algérie, depuis les premières résistances populaires à l'occupant français, ont été restitués dans un genre contemporain actualisé, conduit par une vingtaine d'artistes, entre comédiennes, comédiens, ballerines et danseurs. Dédié à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie depuis les quelques années qui ont suivi l'invasion française en 1830 déjà, le texte de M'Hamed Benguettaf est doté de la "dimension brechtienne" -Bertolt Brecht, (1898-1956) dramaturge, metteur en scène, écrivain et poète allemand connu pour son opposition à la "poétique" qui, selon lui, décroche le comédien du personnage qu'il interprète. Théâtre dans le théâtre, les artistes, en situation de répétition et de préparation de cette illustre épopée, ont brillé de maîtrise et de professionnalisme, s'investissant pleinement dans leurs personnages respectifs dans un espace scénique quasi vide et entièrement ouvert, laissant apparaître les penderies des comédiens où leurs différents costumes de scènes étaient

accrochés. Occupant tous les espaces de la scène, et entretenant des échanges au rythme ascendant et soutenu, les comédiennes et les comédiens ont reconstitué les extraits de textes choisis. Parmi les comédiens et danseurs qui ont raconté la gloire des valeureux martyrs, Sifeddine Bouha, Bouhadjar Boutchiche, Ghazel Laloui, Djaffar Benhalilou, Hichem Guergah, Hadjer Seraoui, Faziza Chemaikh, Hakim Guemroud, Mounira Rouidji Fissa, Abdelkrim Beriber, Fouad Zahed, Khelifa Benbrahim Rachid, Salaheddine Khaldi, Ahcène Bellazreg, et Ikram Iflis. La scénographie, signée par le metteur en scène et Abdelghani Mazouz, s'est basée sur une scène quasi vide, ce qui

suppose la densité du texte qui s'est suffi à lui-même, et un espace entièrement ouvert, soumis à un éclairage judicieux qui a créé les atmosphères adéquates à chacune des situations du spectacle. Conçues dans une gestuelle et des mouvements empreints des scènes d'exactions, de violence et de brutalité commises par l'armée coloniale française à l'égard des populations autochtones, les chorégraphies de Youcef Meftah ont été des plus concluantes, car illustrant parfaitement les situations d'oppression et de persécution proposées. La bande son et musique, signée Bahr Bensalem, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment,

une illustration au fait des tableaux et des chorégraphies suggérés. Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation, produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Ouvert le 20 décembre dernier, le 17^e Fntp se poursuit jusqu'au 30 du même mois avec 19 représentations en compétition, en plus de celles programmées hors concours à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

APS

Conférence à Alger sur la cause palestinienne et la culture de la résistance

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, samedi, 28 décembre, à Alger, une conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance, au cours de laquelle les participants ont mis en avant le rôle important de l'Algérie à travers l'histoire dans la défense de cette cause. Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en collaboration avec la Fondation algérienne pour la reconstruction en Palestine, à l'occasion du 46^e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene (1932-1978), cette conférence a vu la participation de représentants des présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de nombreux cadres de la société civile, d'écrivains et d'intellectuels. Le président de la Fondation, Nacer-Eddine Hazem, a souligné, dans son interven-

tion, le "rôle pivot" joué par l'Algérie à travers l'histoire et l'engagement de ses hommes à défendre la cause palestinienne", ajoutant que l'évocation de la culture de la résistance "doit nécessairement s'appuyer sur la boussole de la liberté qui a guidé le peuple algérien dans son combat contre le colonisateur français de 1830 à 1962, et dont le prix du recouvrement de la souveraineté a été des millions de martyrs". De son côté, le sénateur Mohamed Amroune, représentant le président du Conseil de la nation, a déclaré que la culture de la résistance était "un ensemble de valeurs, de principes et de comportements qui ont forgé les Algériens tout au long de leur résistance au colonialisme français", soulignant, dans ce cadre, que "les positions de l'État algérien ont toujours été et demeurent honorables à l'égard de la cause palestinienne que le défunt prési-

dent Houari Boumediene a inscrite parmi les constantes de la nation algérienne". Pour sa part, Nacer Bettiche, représentant du président de l'APN, a rappelé que l'expression du défunt président Houari Boumediene: "Nous sommes avec la Palestine, injuste ou opprimée", est devenue un "slogan vivant" qui continue de guider tous les Algériens, et que cela "renvoie au long parcours de la résistance populaire et à la lutte acharnée des Algériens pour recouvrer leur liberté". Il a également évoqué la conférence de rassemblement pour l'unité nationale palestinienne, parrainée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que cette rencontre s'ajoute aux multiples actions et positions prônées par l'Algérie dans les fora internationaux, car profondément convaincue en la cause palestinienne juste.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

CHAMPIONNATS ARABES 2024 25 MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE, DONT 4 EN OR

La sélection algérienne de cyclisme sur piste a glané un total de 25 médailles, dont 4 or, aux Championnats arabes de la spécialité, clôturés samedi soir au Caire en Egypte. Le jeune Anes Riyahi a été l'un des internationaux algériens les plus prolifiques en glanant à lui seul pas moins de trois médailles d'or. En effet, après avoir dominé

la course aux points et le Keirin des juniors (garçons), Riyahi s'était adjugé une troisième breloque en métal précieux, dans l'épreuve de la poursuite (juniors), dans laquelle il avait fait équipe avec Mohamed Hamzaoui. La quatrième médaille d'or algérienne dans cette compétition a été l'œuvre de Malak Mechab,

dans la course aux points des juniors (filles), au moment où ses compatriotes se sont contentées de l'argent et bronze dans les autres épreuves. Les autres médailles algériennes étaient de différentes couleurs, les poulains du sélectionneur national Abdelbasset Hannachi ont glané quatorze breloques en bronze.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 30 DÉCEMBRE 2024 // N°930 // PRIX 20 DA

ASSURANCE AUTOMOBILE

Hausse des primes de la RC en 2025

Les primes de la garantie obligatoire «responsabilité civile» (RC) dans l'assurance automobile connaîtront une augmentation à compter du 1^{er} janvier 2025, a indiqué dimanche l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) dans un communiqué.

Cette hausse sera échelonnée sur deux étapes : 15% à compter du 1^{er} janvier 2025 et 15% à partir du 1^{er} juillet 2025, selon l'UAR. «Afin de continuer à garantir une couverture optimale et de répondre aux défis financiers liés à l'assurance responsabilité civile automobile, les compagnies d'assurance annoncent une augmentation des primes de la garantie +Responsabilité Civile+ échelonnée selon le calendrier suivant: 15% à compter du 1^{er} janvier 2025, et 15% à partir du 1^{er} juillet 2025», lit-on dans le communiqué. Selon les assureurs, la valeur de cette hausse sera marginale en raison du faible poids de la RC dans le montant de la prime d'assurance. Contacté par l'APS pour plus de précisions, le président



de l'UAR, Youcef Benmicia, a expliqué qu'à titre d'exemple, l'automobiliste qui paie habituellement son contrat annuel d'assurance automobile à 2200 Da, paiera environ 2530

Da après augmentation de 15% de la garantie responsabilité civile. Ce réajustement tarifaire s'inscrit dans «un contexte marqué par la hausse significative des indemnités dues aux accidents de la circulation ces derniers exercices

ainsi que le déficit structurel de la garantie obligatoire "Responsabilité civile" automobile qui dure depuis plusieurs années», explique l'UAR. En effet, poursuit le communiqué, «les indemnités versées dépassent largement les primes collectées, ce qui a créé un déséquilibre financier durable». Ces augmentations visent à «rétablir cet équilibre et à assurer la pérennité de la couverture d'assurance pour tous les assurés», ajoute le communiqué. «Les compagnies d'assurance restent engagées à accompagner ce réajustement par une meilleure qualité de service et une plus grande diligence dans l'indemnisation des accidents de la circulation», conclut le communiqué.

PLUS DE CENT DÉCÈS PAR ASPHYXIE AU GAZ EN 2024

UN LOURD BILAN

La direction générale de la protection civile (DGPC), a enregistré un lourd bilan des accidents d'asphyxie au gaz au cours de l'année 2024, ce qui nécessite de suivre les règles et conditions de sécurité et de respecter les normes de sécurité pour éviter les dangers liés à ces accidents, notamment avec l'arrivée de l'hiver.

Selon le responsable de l'information de la DGPC, le commandant Nassim Bernaoui, qui s'exprimait sur les ondes de la radio, 114 décès par asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés au niveau national au cours de l'année 2024 qui touche à sa fin. Le commandant Bernaoui a souligné que «malgré les campagnes proactives de sensibilisation, le gaz monoxyde de carbone continue de faire des centaines de victimes en Algérie, puisque 114 décès ont été enregistrés et la vie de 2.178 personnes a été sauvée par les secours, pris en charge et évacués vers les différentes structures hospitalières au cours de l'année 2024». Bernaoui a également souligné que depuis octobre, 36 décès ont été enregistrés et plus de 350 personnes ont été secourues.

PROTECTION CIVILE

REMISE DE GRADES À DES OFFICIERS ET AGENTS

La Direction générale de la Protection civile a annoncé ce dimanche, dans un communiqué, la « remise de grades à des officiers et des agents » de ce corps constitué.

Dans le détail, 2168 agents ont été promus au grade de caporal, 1792 caporaux promus au grade de sergent, 216 sergents promus au grade d'adjudant, 182 adjudants promus au grade de sous-lieutenant, 418 sous-lieutenants promus au grade de lieutenant, 361 lieutenants au grade de capitaine,

98 capitaines au grade de commandant, alors que 29 commandants ont été promus au grade de lieutenant-colonel. 115 agents assimilés ont été eux aussi, concernés par ces promotions.

Selon le communiqué, les agents méritants ont été sélectionnés pour la promotion suite à des examens professionnels destinés aux différents grades, et cela conformément à la réglementation en vigueur et en reconnaissance des efforts considé-

rables déployés, afin de préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens avec un haut niveau de professionnalisme. «Ces agents promus contribueront au renforcement des unités opérationnelles et des différents services des directions de wilayas», est-il ajouté. À cette occasion, le directeur général de ce corps, le colonel Boualem Bourrelaf, a félicité les agents promus et les a encouragés à redoubler d'efforts tout en continuant à faire preuve d'abnégation et de dévouement dans

l'accomplissement de leur devoir national, a noté la même source. Par ailleurs, le directeur général a réaffirmé «son engagement permanent» à garantir les meilleures conditions de vie et de travail pour les agents opérationnels, tout en leur offrant les opportunités de formation et de développement de leurs compétences afin d'atteindre les objectifs du secteur en matière d'efficacité et d'efficacité de ces services.

R.N

BBC MEDIA ACTION : DES JOURNÉES DE FORMATION AU PROFIT DES ÉTUDIANTS ET DES JOURNALISTES

La BBC Media Action, en collaboration avec l'APC d'Akbou et l'association des journalistes accrédités de la wilaya de Bejaia, a organisé du 26 au 28 décembre 2024 au niveau de l'hôtel Atlantis Akbou dans la wilaya de Bejaia, des journées de formation destinées aux étudiants et journalistes de la wilaya de Bejaia et de Tizi Ouzou. Ces journées de formation visent à renforcer les compétences en journalisme, médias numériques, vérification des faits, et reportages. Elles offrent l'opportunité d'apprendre auprès de professionnels expérimentés et de se familiariser avec des outils numériques, notamment les réseaux sociaux, pour produire un contenu journalistique de qualité.

Durant les trois jours, des enseignants algériens, accompagnés de formateurs venus de Tunisie, ont partagé leurs expertises pour aider les participants à maîtriser "l'art de la communication d'information

fiable et professionnelle" notamment sur les techniques de vérification d'informations, l'utilisation d'outils numériques pour identifier les sources crédibles, l'analyse des contenus de vidéos, notamment pour détecter les fausses informations (Fake News)...etc Khadija MAALJ directrice du Projet "BBC Media Action" pour l'Afrique du Nord et Gaza, nous parle " Nous travaillons dans plus de 27 pays dans le monde, pour renforcer les capacités des médias, des étudiants et des journalistes, dans l'objectif d'améliorer l'accès à une information fiable, et de promouvoir un journalisme éthique et de renforcer les compétences des professionnels des médias" Hamdi Hached, le formateur de ces journées, met l'accent sur l'importance de la vérification des faits et l'utilisation des outils numériques pour combattre la désinformation, avec une approche pédagogique

visant à sensibiliser les participants à leur responsabilité envers le public, " Je suis ici, pour partager mon expérience, dans le développement des étudiants et des jeunes talents dans la communication et les médias". Cette formation est une occasion d'aider les organisations médiatiques et les étudiants en journalisme et communication à produire des contenus de qualité qui répondent aux besoins des populations, notamment en matière d'informations fiables et sûres. S'exprimant à cette occasion, Melle Sonia Ait Ramdane, élue de l'APW de Tizou Ouzou, nous dira " J'ai eu l'honneur de participer à la formation WISER organisée par BBC Media Action, en tant que représentante des collectivités locales. Cette expérience enrichissante nous a permis d'explorer et d'analyser les flux d'informations en temps de crise, notamment lors de catastrophes naturelles" et en tant que repré-

sentante de la civile, elle ajoute également " Je suis convaincue que cette initiative de renforcement des capacités aura un impact réel et durable sur l'efficacité des cellules d'intervention gouvernementales ainsi que sur l'organisation civile, en améliorant leur réactivité face aux crises". Le maire d'Akbou, M. Mouloud SALHI, a exprimé sa grande satisfaction quant au succès de cette formation, qui a réuni des participants autour d'objectifs éducatifs et professionnels importants. Il a chaleureusement remercié les formateurs, pour leur expertise et leur implication, soulignant l'esprit de fraternité et de collaboration qui a marqué cet événement. Monsieur Salhi et les formateurs ont profité de la remise des attestations aux participants pour les encourager et renforcer ainsi leur profil professionnel.

Idir Mehdaoui

